

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2362 - LUNDI 20 JUILLET 2015

Céni

Des experts de l'OIF auditent le fichier électoral

Depuis le vendredi 17 juillet, ces experts francophones de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) s'attèlent à une opération de correction globale des faiblesses identifiées lors des élections de 2011 et qui persistent jusqu'à ce jour. Leur rôle consiste donc à améliorer le travail effectué en amont par les agents de la Ceni de sorte à éliminer les contestations dont souffre l'actuel fichier électoral récusé par l'opposition. Le chef de la délégation d'experts francophones, le général Sika Sangare, s'est réjoui de l'état général du fichier électoral présenté par la Ceni lequel devrait, par ailleurs, faire l'objet d'une « analyse approfondie dans toutes ses dimensions ».

A noter que l'opération d'audit du fichier électoral intervient deux mois après que la Ceni a présenté les résultats des opérations menées dans le cadre de la fiabilisation du fichier électoral et la stabilisation de la cartographie opérationnelle.

Page 18



Occupation de Kisangani

L'Ouganda tergiverse à dédommager la RDC



Vue d'un quartier de Kisangani

C'est en 2005 que la Cour internationale de justice (CIJ) basée à La Haye a rendu son verdict dans l'affaire opposant la RDC à l'Ouganda, accusé d'avoir occupé la ville de Kisangani (Chef-lieu de l'ex Province orientale) pendant cinq ans, soit de 1998 à 2003 et de s'y être livré à un pillage économique systématique. C'est en 2000, pour rappel, que des éléments de l'armée régulière ougandaise s'étaient battus à l'arme lourde contre ceux du Rwanda dans cette partie du pays causant mort d'hommes et des destructions massives.

Le Rwanda n'ayant pas reconnu la compétence de l'instance judiciaire internationale, seul l'Ouganda reste encore assujéti au paiement à la RDC de 11 milliards de dollars en guise de réparation du préjudice causé. En Afrique du sud où les plénipotentiaires de deux pays sont en pourparlers pour tenter de régler ce différend judiciaire, le langage des sourds semble à nouveau s'installer.

Page 19

MÉDIAS

Le journaliste Mike Mukebayi libéré

Alors que la corporation attendait son élargissement au 17 juillet, le directeur de RD-Congo News a été libéré la veille, après avoir purgé sa peine de prison de onze mois et après s'être acquitté, quelques jours auparavant, de cent mille francs congolais d'amende au profit du Trésor public. Il a regagné son domicile de Kinshasa. Accusé d'imputations dommageables dans une de ses dernières publications sur la personne du cardinal Laurent Monsengwo, Mike Mukebayi a annoncé son retrait de la direction du journal dont il reste le fondateur.

A l'occasion, plusieurs ONG ont réitéré leurs vœux pour l'abolition des peines privatives de liberté pour les professionnels de la presse accusés de « délits de presse » de sorte à favoriser la liberté de presse sur toute l'étendue du territoire national conformément à la législation congolaise et aux instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains.

Page 18

CINÉMA CONGOLAIS

Sujet en débat sur la place publique

Au travers de master-classes organisés dans le cadre de sa deuxième édition prévue du 22 au 26 juillet à la place de l'Échangeur à Limété, le Festival international du cinéma de Kinshasa (Fickin) entend offrir aux cinéphiles de tous âges l'opportunité de mieux appréhender les réalités du secteur. Pour cette fois, les professionnels du cinéma local ne seront pas les seuls bénéficiaires des master-classes. Fickin a tout aussi l'intention d'y faire participer le grand public, quitte à s'investir dans une démarche dynamique visant à élever un tant soit peu le niveau de la culture cinématographique dans le chef des habitants de la ville.

« Avec quelle politique développer le cinéma congolais ? ». C'est autour de ce thème central que les cinéastes locaux échangeront avec leurs homologues venus de l'étranger sur les stratégies à mettre en place de façon à susciter le développement du 7e art en RDC.

Page 19

ÉDITORIAL

Décalage

Il est, bien sûr, trop tôt pour dire ce qu'il sortira du Dialogue national qui s'est achevé vendredi à Sibiti, mais on peut d'ores et déjà affirmer qu'il a répondu aux attentes de la société civile en posant les vrais problèmes sur la table nationale. Loin, en effet, de se focaliser sur la question du nombre et de la durée des mandats présidentiels comme le fait une partie de la classe politique congolaise, il a permis d'aborder de front l'épineuse question de la gouvernance publique. Et si, comme tout permet de le penser, ses conclusions conduisent à un changement ou à une réforme en profondeur de la Constitution, la nation tout entière s'en réjouira.

Ceci étant dit, il convient d'ajouter tout aussitôt que l'une des conclusions provisoires de ce débat, qui a réuni, pendant près d'une semaine, six cents vingt-neuf personnalités de la société civile, concerne la classe politique elle-même. Présente à Sibiti, mais morcelée puisque certaines formations de la majorité comme de l'opposition se sont abstenues d'y participer, celle-ci a montré ses limites. Elle a mis cruellement en évidence le fait que l'une des principales faiblesses de notre jeune démocratie résulte de l'incapacité des grandes formations à rassembler en leur sein les multiples courants d'idées qui les composent, ce qui provoque un émiettement préoccupant des partis censés parler au nom du peuple congolais.

Si la société civile a prouvé qu'elle est capable de se rassembler pour débattre calmement, sereinement de l'avenir de nos institutions, la classe politique, elle, a démontré une fois de plus que l'ego de ses dirigeants l'emporte trop souvent sur le sens de l'intérêt général. Personne, bien sûr, au sein de cette même classe politique, n'osera reconnaître publiquement un tel état de fait, mais les observateurs officiels ou officieux qui ont assisté aux débats de Sibiti en reviennent convaincus que s'il est une réforme qui s'impose aujourd'hui à notre pays, c'est bien celle des partis politiques eux-mêmes.

L'Histoire dira si les dirigeants et cadres des formations concernées sont suffisamment lucides et avisés pour engager les réformes nécessaires de leur propre gouvernance. Ce que l'on peut seulement dire aujourd'hui, c'est que s'ils ne le font pas rapidement, les électeurs se chargeront de leur rappeler qu'ils ne représentent guère qu'eux-mêmes.

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE NATIONAL 2015

Les sages de Sibiti répondent à Mathias Dzon

Les sages de Sibiti sont sortis de leur réserve, le 17 juillet, suite aux propos «discourtois» tenus contre leur ville par Mathias Dzon, l'un des leaders du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) qui constitue l'opposition.

Visiblement touchés dans leur amour propre, les sages et notabilités de Sibiti ont exprimé leur indignation face aux propos qui assimilaient

cette ville à un «bled perdu dans la forêt.»

« Au moment où prennent fin vos travaux, Sibiti sera dorénavant inscrite en lettres d'or dans les annales de l'histoire de notre pays. Par contre, nous nous indignons des propos offensifs proférés par quelques politiciens qui, pour justifier leur refus de participer au dialogue national, ont osé assimiler Sibiti à un petit bled perdu dans la forêt. Une attitude fort curieuse pour des prétendants à l'alternance démocratique qui leur fera bien l'obligation de rechercher des suffrages partout, y compris dans nos forêts », a déclaré Jean-Pierre Ndziengué, porte-parole de

l'Association des sages et notabilités de Sibiti. Il va de soi que cette déclaration des sages et notabilités du chef-lieu de la Lé-



Le porte-parole des sages de Sibiti lisant la déclaration

koumou venait en réaction aux propos tenus sur Radio France internationale par l'opposant Mathias Dzon qui déclarait : « Tous les partis opposants sont à

Brazzaville. Sibiti est un bled élevé en pleine forêt. Il (Denis Sassou N'Guesso) a envoyé 1000 militaires. Là-bas, il prend les autres en otage. Vous n'avez pas la possibilité de vous exfiltrer, d'aller ailleurs. Il a peur que si à Sibiti il

y a une manifestation, ça prenne de l'ampleur, peur de ce qui se passe ailleurs, comme au Burundi et autres. »

Thierry Nougou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DIALOGUE NATIONAL

Une forte majorité favorable à la réforme des institutions

S'ils n'ont pas été unanimes sur le sujet, les 629 participants au dialogue national inclusif, organisé du 13 au 17 juillet à Sibiti, ont, dans leur écrasante majorité, souhaité la réforme des institutions au moyen du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Autre point d'accord : les actions à mener pour améliorer la gouvernance électorale au Congo.

Faut-il, oui ou non, réformer les institutions actuelles ? Telle était la question posée par le chef de l'État dans son message du 30 juin dernier. Les délégués au dialogue ont fait ressortir trois tendances telle qu'exprimées tout au long des débats en commissions et en plénière. Une première tendance a souhaité l'évolution des institutions par le changement de la constitution ; une deuxième tendance veut d'une évolution des institutions par la révision de la constitution en vigueur et, enfin, une troisième tendance qui a plaidé pour le maintien de l'actuelle constitution.

« En considération de ce qui précède, les participants au dialogue national 2015 ont, par consensus, opté pour les réformes institutionnelles et s'en remettent au président de la République, initiateur du dialogue, pour qu'il en tire les conséquences conformément à ses prérogatives constitutionnelles », lit-on dans le communiqué final.

En effet, si les tenants du changement peuvent se frotter les mains à l'idée de voir ressortie dans le texte final l'idée de « consensus

», leurs adversaires, défenseurs du statu quo se sont eux aussi satisfaits, quoi que minoritaires,



Les participants chantant l'hymne national

de voir paraître les divergences autour de la question des institutions dans ce communiqué final. En dernière analyse, le terme consensus tant commenté au cours et à l'issue de leurs travaux porte surtout sur l'acceptation par tous de ce rapport final, ainsi que l'ont montré les propos des

acteurs politiques et sociaux au sortir du dialogue (voir les réactions dans notre prochain numéro).

Vers un référendum ?

Cette question a toute sa place au regard de l'impression qu'ont laissée plusieurs interventions au cours des débats de Sibiti. En effet, nombre de délégués proches

l'aise, ces dernières années. La commission «gouvernance électorale» du dialogue national 2015 a dégagé un « consensus » sur douze actions à mettre en œuvre pour améliorer l'organisation des élections à venir au Congo.

Ces propositions vont de la révision du découpage électoral, avant les législatives de 2017, à

gouvernement de la République prendra les mesures qu'il faut pour traduire dans les faits les conclusions de cette grand'messe nationale », a souhaité le président des travaux de ce dialogue, le président du sénat, André Obami Itou, qui a par ailleurs invité les participants à vulgariser les conclusions ainsi obtenues.

De son côté, le ministre d'État, directeur de cabinet du chef de l'État, Firmin Ayessa, qui représentait le président de la République à cette rencontre, a reconnu qu'à Sibiti, venait ainsi d'être renouvelé le pacte national de solidarité, de paix et de fraternité. « Le seul et unique gagnant a été le Congo », a-t-il martelé avant de féliciter les participants d'avoir bien accompli leur mission.

Dans cet esprit, les délégués des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses, de la commission préparatoire au dialogue, ainsi que ceux venus de l'administration, des institutions de la République et les individualités et notabilités nationales, invitées à ces assises, ont chanté en chœur l'hymne national, la Congolaise, avant de se séparer dans la convivialité. Une bonne ambiance relayée, notamment par le chant et la danse, par les populations du chef-lieu du département de la Lékoumou, Sibiti

Thierry Nougou

la mise en œuvre du principe de plafonnement des dépenses de campagnes électorales en passant par l'introduction progressive de la biométrie et l'usage du bulletin unique qui devrait se faire à titre expérimental à l'élection présidentielle de 2016.

« Je garde bon espoir que le

de la majorité présidentielle ont évoqué l'approche d'une consultation du souverain primaire, le peuple, sur la question.

Cependant, là où les participants ont pu accorder leurs violons, c'est au sujet de la gouvernance électorale, sujet qui a tant préoccupé l'opposition politique congo-

LE FAIT DU JOUR

Démocraties africaines : problèmes de fond

On se croirait au début des années 1990 du siècle dernier, lorsque le vent de la Pérestroïka couplé au discours de la Baule poussa à l'organisation de conférences nationales souveraines (CNS), porteuses de changement de régimes en Afrique subsaharienne. Avec des fortunes diverses, les pays qui s'engagèrent sur cette voie ouvrirent, pourrait-on dire, une nouvelle page de leur histoire, pourtant sans s'en tirer tous à bon compte : Le Bénin, bien sûr, réussit à faire fructifier sa constituante ; l'ex-Zaïre, aujourd'hui République démocratique du Congo, ne fit guère mieux, sa CNS n'ayant été menée à son terme ; sa voisine, la République du Congo, sortit grandie de l'épreuve avec une alternance saluée à travers le monde. Pour ne citer que ces trois pays, sachant aussi qu'en dehors d'eux, le Gabon eut une conférence au retentissement tout à fait différent.

Depuis plusieurs mois, telle une traînée de poudre, le débat sur l'avenir des lois fondamentales prend de l'ampleur dans certains pays africains. Il serait hasardeux, de mauvaise foi même, d'aborder le présent sujet en globalisant les choses, en faisant croire que du Nord au Sud, d'Est à l'Ouest, l'Afrique est une entité unique. De par son histoire, d'ailleurs, cette lecture n'aurait pas de chance d'être pertinente au regard de

nombreuses particularités observées d'une région à une, d'un pays à un autre du continent. Mais posons-nous, au moins, la question de savoir si les soubresauts qui font l'actualité sur le sujet ne sont pas en partie la conséquence de l'inadaptation des modèles importés d'ailleurs, qui seraient inadaptés au contexte des pays dans lesquels ils ont cours ; ou s'ils ne sont pas simplement la résultante d'une certaine inaptitude des classes politiques africaines à épouser le régime pluraliste qu'elles se sont choisies il y a plus de deux décennies.

Modèles inadaptés : ne faisons pas injure aux intelligences qui se réunirent au Bénin, en 1990, pour mettre en place une alternance citée en exemple de nos jours. De Mathieu Kérékou à Thomas Boni Yayi, en passant par Nicéphore Soglo, le pays du Vaudou s'est adapté au choix qu'il avait opéré d'accorder aux urnes la primauté de désigner les successeurs à la présidence de la République. D'où ce pays tire-t-il l'expérience ? En particulier du génie de son peuple, mais aussi de la qualité des hommes d'État placés à sa tête, mais sans doute aussi, est-ce peut-être une méprise de notre part ?, d'une certaine culture sociétale qui ne fait pas de la politique l'unique planche de salut pour les hommes et les femmes qui ont fait l'école et attendent tout de l'indéniable corrompible pouvoir public. Cerise sur

le gâteau : les anciens présidents béninois résident tous dans leurs pays !

Au sortir de sa grand-messe nationale, le Congo tenait tête au Bénin : une alternance tranquille se produisit, qui donna lieu à une avalanche de messages de félicitations adressés aux présidents entrant et sortant par diverses autorités politiques et personnalités internationales. Quand vint le moment de mettre en œuvre la Constitution du 15 mars 1992, les choses se gâtèrent. Il fut question, d'après le choix fait à travers ce texte de régime semi-présidentiel « à la française », avec sa préférence pour la haute culture du partage désintéressé du pouvoir (elle autorisait la cohabitation) de laisser gouverner le pays par une majorité parlementaire dont le président élu, mis en minorité, n'aurait pas le contrôle. Entre nous, il fallait encore longtemps pour en arriver à ce but, d'autant que les forces soutenant le nouveau président ne pouvaient le supporter politico-culturellement parlant. Pourtant cette loi fondamentale, qualifiée dorénavant de « sophistiquée » par certains politiques, donc inadaptée, fut votée par une écrasante majorité des Congolais. Que dire des suites de la non-application de ce texte, du désordre qui en fut le couronnement, des exclusions qui l'accompagnèrent ?

Inaptitude des politiques, justement : ce n'est pas que les politiques d'ici ou d'ailleurs, en Afrique, manquent de charisme. Non, au contraire, ils en possèdent énormément qu'ils sont toujours suivis par tant de foules qui les accompagnent dans leurs réunions politiques. Mais ils ont en défaut certainement de convertir ces charismes en des volontés politiques de rassemblement autour des questions que se posent leurs peuples au quotidien. Ce n'est pas seulement, comme on l'entend souvent, l'eau, l'électricité, l'éducation, la santé, le vêtir et le manger, besoins primordiaux bien entendu. Ce sera aussi de procurer à leurs compatriotes un cadre législatif et juridique qui, tout en leur procurant les biens de première nécessité, s'adaptent à une culture de partage, de dialogue qui surclassent les partis politiques fondés sur les bases que l'on sait politiquement précaires. Le partage ? Il n'est pas évident que les lois fondamentales que plusieurs pays africains se sont données depuis vingt ans aient résolu ce problème, et qu'elles aient à cœur de faire que ce partage, s'il est consacré, ne s'interpose pas contre le pouvoir judiciaire pour se muer en culture de l'impunité. « Partager et punir ? », tel pourrait être le contrat entre bien d'autres pour avancer vers le développement.

Gankama N'Siah

Hymne à Sibiti

SIBITI ! Tu n'as voulu ni les honneurs ni la gloire, tu n'as voulu ni les richesses ni la puissance. Oui tu es restée toi-même, parce qu'en cet instant solennel aucune richesse ne pouvait valoir ton hospitalité.

Cette hospitalité que ne peuvent mesurer ni les hésitants ni les rancuniers. Mais dont l'histoire rendra un jour hommage, car se souvenant qu'à Sibiti les Congolais ont posé les bases d'un nouveau pacte social. Ils s'en souviendront éternellement comme d'un concile car plus que de simples discours et de vains mots pour bousculer notre esprit, les conclusions auxquelles sont parvenues les délégués aux assises qui se sont tenues, cinq jours durant chez toi, resteront mémorielles.

Désormais tous les Congolais diront de toi qu'à Sibiti est né un nouveau Congo : le Congo de la paix, de la concorde et de l'unité nationale. Mais c'est aussi une charge historique et essentielle car ces mêmes gens ne tarderont pas à te maudire si jamais ces engagements venaient à être trahis. Ton nom sera associé à cette malédiction qui s'abattra sur nous tous.

Comment pourrait-il en être autrement quand ceux qui ont hérissé des herses de haine dans notre société ne semblent pas baisser la garde. Pour les uns, Sibiti

est un non-événement. Pour les autres Sibiti restera à jamais gravée dans la mémoire comme le lieu où fut décidé le nouveau contrat social.

Sibiti, ville jadis hantée par des assassins crapuleux des anciens accusés souvent de sorciers, ville des crépuscules funestes et de l'obscurité, te voilà parée de mille couleurs pour offrir avec élégance à tes hôtes une hospitalité digne des villes modernes.

Tu as hissé très haut l'étendard de la concorde pour que les hommes et les femmes qui s'y sont retrouvés parviennent à un compromis historique. C'est vers toi que se sont tournés pendant cinq jours durant, les regards de tous les Congolais. Car c'est toi qui leur as offert ce qui était le plus cher en ces jours de doute et de division : le dialogue, cette vertu nécessaire pour dissiper les malentendus inévitables du vivre ensemble.

À vous tous qui êtes allés à Sibiti et à tous ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pu effectuer ce déplacement, sachez qu'en politique, ce ne sont pas seulement les discours qui comptent ou les mots qui portent. Mais ce sont surtout les faits et les actes, le résultat. Les délégués aux assises de Sibiti, toute proportion gardée, peuvent se réjouir d'avoir posé les

fondements de la nouvelle République.

En effet, en décidant de faire évoluer les institutions républicaines vers une nouvelle configuration qui se décline en un nouveau partage de compétences institutionnelles entre les différents pouvoirs, vous avez pris rendez-vous avec l'histoire. Vous avez tracé la voie à suivre pour nous aider à cheminer avec bonheur et sérénité vers un Congo nouveau, le Congo de la paix, de l'unité nationale, et de la concorde. C'est notre but à nous tous.

Mais cette voie dans laquelle vous nous engagez nous permettra-t-elle d'atteindre ce but ? Y a-t-on enlevé toutes les peaux de bananes jetées çà et là pour nous faire glisser vers la haine et la violence, vers l'intolérance et l'arrogance ? Comment allons-nous désormais traduire dans les actes ces avancées ? Que ferons-nous de cette belle exhortation du ministre d'État, Directeur de Cabinet du Président de la République qui, dans son discours d'ouverture, avait pros crit les diatribes, le dictat et l'invective ? En sera-t-il désormais ainsi dans nos assises politiques ? Autant de questions que les Congolais vous poseront. Avec celle-ci encore : avons-nous aussi abattu tous les murs de haine, élevés dans nos cœurs, qui nous empêchent de voir l'autre comme un citoyen différent mais indispensable pour la construction du

pays ?

Tous ces comportements, et d'autres encore, sont des freins à notre marche vers un Congo nouveau. Vous avez posé les jalons de la nouvelle République assise elle-même sur des valeurs de paix, d'acceptation de la différence, de tolérance et d'écoute. Ce sont ces valeurs fondamentales qui guideront notre existence commune. Désormais, nous serons unis dans la différence, nous regarderons tous dans la même direction afin que personne ne soit mis au bord de la route.

Ces propositions qui seront examinées dans les jours à venir par les instances habilitées, Assemblée Nationale, Sénat et Gouvernement seront traduites en actes et lois qui poseront les fondements de la nouvelle République attendue. Celle-ci se construit maintenant. Et elle exige que soient débarrassées de notre route toutes les habitudes pernicieuses qui nous caractérisent, nous les Congolais en général, et vous acteurs politiques en particulier. Ces habitudes ne sont autres que l'intolérance, l'arrogance, l'orgueil, le non-respect de la loi qui freinent, autant que bien d'autres, notre marche vers le progrès.

Emmanuel Mbengue

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La démocratie se confond exactement, [pour moi], avec la souveraineté nationale. La démocratie, c'est le gouvernement du peuple exerçant la souveraineté sans entrave. »

Général de Gaulle, discours prononcé à Londres le 27 mai 1942, cité par Yann Gwet, entrepreneur et essayiste camerounais, jeune afrique du 16 juillet 2015

« L'Afrique est une archive énorme pour le reste de l'humanité. »

Achille Bembe, historien camerounais, Le Monde, 26 janvier 2015

« La pire forme de corruption est le mensonge : toute perversion commence par le mensonge et s'achève dans le mensonge. »

Alassane K. Kitane Professeur au Lycée Serigne Ahmadou Ndack Seck Thiès, Le Quotidien, 11 juillet 2015

« La solution pour parvenir à un futur pour toujours libéré de la pauvreté et de la faim, ce sont les personnes. »

Kanayo F. Nwanze, président du Fonds international de développement agricole des Nations unies, Jeune Afrique, 08 juillet 2015

« La justice hors-sol n'est pas le meilleur moyen pour s'adresser à des populations qui vivent à des milliers de kilomètres de La Haye ! Le principal mérite de la CPI est de stimuler les pays à agir par eux-mêmes et de rester une cour du dernier recours. »

Pierre Hazan, chef de projet de Justiceinfo.net et conseiller spécial en matière de justice transitionnelle auprès du Centre pour le dialogue humanitaire, Le Monde, 22 juin 2015

AVIATION CIVILE

ECAir signe un accord avec Sabena Aerospace

La directrice générale d'ECAir (Equatorial Congo Airlines) Fatima Beyina-Moussa, et le Chief Executive Officer de Sabena Aerospace, (une société belge spécialisée dans la maintenance aéronautique) Stéphane Burton, ont signé le 17 juillet à Paris, un accord en matière de maintenance aéronautique, en présence du directeur général adjoint de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) du Congo, Marcellus Boniface Bongho, du directeur Stratégie & Développement Marco Villa et du nouveau responsable Produits d'Ecair Hilaire Okemba

L'accord vise à créer une joint-venture et à offrir des prestations de maintenance aux plus hauts standards de qualité (Normes EASA) au départ de Brazzaville. Fatima Beyina-Moussa n'a pas caché sa joie, « car ce projet va contribuer à développer une aviation aux plus hauts standards de qualité en République du Congo », a-t-elle déclaré, avant de revenir sur la volonté du président Denis Sassou N'Gouesso d'investir dans la modernisation des infrastructures aéroportuaires du pays.

Elle a aussi fait le bilan de la situation aéroportuaire du Congo, et l'ambition de faire de l'aéroport de Maya-Maya, « un véritable hub en Afrique centrale ». Cet accord dote à l'Afrique centrale son premier pôle de maintenance. « L'une de nos priorités, c'est la formation et nous sommes persuadés que ce partenariat entre ECAir et Sabena Aerospace est indispensable pour passer à la vitesse supérieure », a expliqué la directrice générale.

Grâce à la collaboration Ecair-Sabena Aerospace, toutes les compagnies aériennes desservant le Congo auront accès à des services de qualité ou celles en transit pourront bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée en ingénierie, en main-

tenance de l'informatique, dans la sécurité et la surveillance, l'organisation, l'accueil des voyageurs et la logistique. « C'est une innovation de taille et un élément supplémentaire qui justifie le statut de hub en Afrique centrale pour Brazzaville », a souligné Fatima Beyina-Moussa.

Stéphane Burton a décrit les axes techniques que va développer Sabena Aerospace. À savoir l'érection d'un hangar pouvant accueillir jusqu'au Dreamliner Boeing ; le B787 ; la coordination avec les autorités de l'aviation civile ; le partenariat avec une école locale pour offrir la « technicité aux Congolais », afin de ramener des activités des autres pays vers le Congo. Grâce à cette joint-venture, c'est un transfert de connaissance et un développement d'expertise locale que se dote le Congo, via la formation et le recrutement de techniciens locaux. Le programme de formation devrait démarrer courant 2016.

Cette joint-venture vise à accompagner l'essor de l'aviation du Congo, en lui mettant à portée de main les meilleurs standards de maintenance, conformes aux normes de certification internationales, au bénéfice « de toute compagnie locale ou internationale en transit ». Pour Stéphane Burton, « le succès

de Sabena Aerospace sera le succès d'Ecair ». Le choix de joint-venture avec Sabena Aerospace se sont faits sur « la flexibilité, la formation, le transfert de compétence, et sur la langue, notamment le français « un atout majeur » pour le Congo », a-t-elle ajouté.

Marcellus Boniface s'est félicité du projet. Il a décrit l'environnement continental, la vision sous-régionale et le contexte domestique du projet et de l'aviation civile, le côté infrastructurel, et surtout le pôle formation, « un vivier en Afrique centrale »

Pour Fatima Beyina-Moussa, il est impératif d'accroître la desserte domestique et sous-régionale. « Il faut que les passagers africains aient l'habitude de prendre Ecair pour faire leur connectivité à partir de Brazzaville ». Elle considère Ecair comme une compagnie originale, empreinte « d'identité et de spécificités africaine ».

Créée en 2011, ECAir, emploie plus de 530 collaborateurs, dispose de 7 avions, et va fêter son millionième passager au mois d'août prochain. En 2014, Ecair a transporté près de 400 000 passagers et réalisé jusqu'à 136 vols hebdomadaires depuis Brazzaville (République du Congo) vers Paris CDG, Dubaï, Beyrouth, Cotonou, Douala, Libreville, Bamako, Bruxelles, Dakar, Pointe-Noire, Ollombo. Elle dispose également d'une navette fluviale vers Kinshasa en RD Congo. Elle envisage d'ouvrir 4 nouvelles destinations régionales Abidjan, Yaoundé, Bangui, Ndjamena.

Noël Ndong

SECTEUR PRIVÉ

L'Afrique du Sud engagée à soutenir divers projets au Congo

Afin de permettre au gouvernement sud-africain de promouvoir le secteur privé congolais, les chambres consulaires des deux parties devraient renforcer leur partenariat.

Le ministre sud-africain de l'Industrie et l'agriculture pour l'Afrique centrale et de l'Est, Lebogang Mokoloi, a insisté sur ce fait lors de la deuxième session du comité conjoint Congo-Afrique du Sud, tenu le 17 juillet sous la coordination du vice-président de la chambre de commerce de Brazzaville, Ngalessami Ibombo.

« Le rapprochement entre le pré-

sident de la chambre consulaires sud-africaine et son homologue congolais rendra concrets et tangibles tous les projets retenus », a déclaré Lebogang Mokoloi.

En effet, on note l'implication des hommes d'affaires sud-africains dans la réorganisation du tourisme congolais avec une prospection des forêts, de la flore et de la faune ; l'ouverture d'une banque sud-africaine au Congo pour appuyer les Petites et moyennes entreprises de ce pays, confrontées aux difficultés d'accès au financement.

« Pour l'heure, nous n'avons pas encore ouvert la banque, mais nous disposons déjà d'une succursale. Je parlerai en votre

faveur aux agents de cette structure afin qu'ils vous accordent des crédits », a rassuré le ministre sud-africain.

Le développement des industries agricoles et agro-alimentaires dans le territoire congolais, le renforcement des capacités des chambres consulaires du Congo, des syndicats patronaux légaux en langue anglaise, en informatique font aussi partie des engagements pris par le gouvernement sud-africain en faveur du secteur privé congolais. L'Afrique du Sud participera de même au financement relatif à la construction du pont sur le fleuve Congo devant relier Brazzaville à Kinshasa.

Lopelle Mboussa Gassia

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)	5 jours	3 au 7 août 2015
Techniques de rédaction des termes de référence	3 jours	12 au 14 août 2015
Maîtriser les bases de la législation du travail	5 jours	18 au 24 août 2015
Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers	4 jours	24 au 27 août 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX

Conformément au Décret Présidentiel n° 2015-691 du 9 juillet 2015 portant convocation du Dialogue National 2015, le Dialogue National 2015 s'est tenu du 13 au 17 juillet 2015 dans la salle des banquets de la Direction Départementale des Douanes Congolaises à Sibiti, chef-lieu du Département de la Lékoumou.

Placé sous l'autorité de Monsieur le Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République, représentant Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef du Gouvernement, le Dialogue National 2015 a connu la participation de 629 représentants des structures ci-après :

- les Partis et Associations politiques
- la Société Civile
- les Confessions Religieuses
- les institutions Constitutionnelles
- l'Administration Publique
- les individualités et la Commission préparatoire du Dialogue National 2015.

La cérémonie d'ouverture a été placée sous le patronage de Monsieur Firmin AYES-SA, Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République, Représentant du Président de la République au Dialogue National 2015.

Deux allocutions ont marqué cette cérémonie, le mot de bienvenue de Monsieur le Préfet du département de la Lékoumou et le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur André OVU, Préfet du département de la Lékoumou a remercié le Président de la République pour avoir choisi Sibiti, Chef lieu du Département de la Lékoumou, pour abriter les travaux du Dialogue National 2015.

Monsieur le Préfet a, ensuite, indiqué que grâce à la municipalisation accélérée du Département de la Lékoumou, la ville de Sibiti dispose d'une capacité d'accueil pour abriter ce genre d'événements.

Enfin, Monsieur le Préfet a exprimé la chaleureuse hospitalité des populations de la Lékoumou et a souhaité bon séjour aux participants au Dialogue National 2015.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Firmin AYES-SA, Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République a transmis à tous les participants au Dialogue National venus nombreux à Sibiti, en réponse à l'appel de la raison, au rendez-vous du « Mbongui » ou « Kandza », les salutations de Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO et ses vœux ardents d'éclatants succès aux assises.

Le Ministre d'Etat a, au nom du Président de la République, rendu un hommage appuyé aux participants qui, en venant à Sibiti, a-t-il dit, ont choisi de construire la République pour vivre ensemble dans une communauté d'intérêts, une communauté solidaire où la primauté serait toujours accordée à l'intérêt général et à la concorde entre tous.

Le Ministre d'Etat a, toutefois, déploré qu'il se trouve encore des congolais qui n'acceptent pas le dialogue, comme si notre pays n'avait pas assez souffert de leurs turpitudes et de leur irresponsabilité.

Le Ministre d'Etat a, par ailleurs, convié les participants au Dialogue de Sibiti à sceller le compromis historique sur les questions majeures de la vie de la nation énoncées par Son Excellence Monsieur le Président de la République, à savoir la gouvernance électorale et la réforme des institutions, pour déboucher sur le nécessaire consensus attendu par le peuple.

Avant de déclarer ouverts les travaux du Dialogue National 2015, le Ministre d'Etat a fait à l'endroit des participants l'exhortation suivante : « *Pas de diatribe. Pas d'invective. Pas de chahut. Pas de diktat. Pas de vote. Le consensus rien que le consensus* ».

Le Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République, Représentant du Président de la République au Dialogue National 2015 a, ensuite, installé le présidium composé ainsi qu'il suit :

- Président : André OBAMI-ITOU
- 1^{er} Vice-président : Jean-Pierre MANOUKOU-KOUBA
- 2^e Vice-président : Chris Antoine OUALEMBO
- 3^e Vice-président : Jean Michel BOKAMBA YAKOUMA
- Secrétaire Rapporteur : Marius MOUAMBENGA
- Secrétaire Rapporteur Adjoint : Christian Grégoire EPOUMA
- Trésorier : Jean Roger OSSETTE.

Prenant ses fonctions de Président du présidium du Dialogue National 2015, Mon-

sieur André OBAMI-ITOU a exprimé sa gratitude à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, pour le choix porté sur sa modeste personne et sur celles des autres membres du présidium afin de conduire les travaux du Dialogue National 2015.

Conscient de l'immensité de la tâche, Monsieur André OBAMI-ITOU a promis de se hisser à la hauteur des attentes du peuple.

Comptant sur la coopération mutuelle de l'ensemble des participants, le Président du présidium a souhaité que ceux-ci puisse donner la pleine mesure de leur volonté à s'approprier les valeurs sûres que sont : l'unité, la concorde nationale, la fraternité, l'amour et la cohésion pour ainsi ressentir la joie légitime d'avoir répondu à l'appel de la Nation et la fierté d'être congolais.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les participants ont adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Vérification des mandats ;
2. Examen et adoption de l'ordre du jour du Dialogue National 2015 ;
3. Examen et adoption du Règlement Intérieur du Dialogue National 2015 ;
4. Mise en place des instances du Dialogue National 2015 dont :

- 4.1 Présidium
- 4.2 Secrétariat
- 4.3 Police

5. Mise en place des Commissions spécialisées :
 - 5.1 Commission Gouvernance Electorale
 - 5.2 Commission Réforme des Institutions

6. Examen et adoption du rapport de la commission « Gouvernance électorale »
7. Examen et adoption du rapport de la Commission « Réforme des Institutions »
8. Examen et adoption du communiqué final du Dialogue National 2015.

DE LA VERIFICATION DES MANDATS

La vérification des mandats a donné un effectif global de 629 participants.

DE L'EXAMEN ET L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU DIALOGUE NATIONAL 2015

L'ordre du jour a été adopté avec amendement.

DE L'EXAMEN ET L'ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU DIALOGUE NATIONAL 2015

Le Règlement Intérieur du Dialogue National 2015 a été adopté avec amendement.

DE LA MISE EN PLACE DES INSTANCES DU DIALOGUE NATIONAL 2015

Le présidium a mis en place un Secrétariat et une Police des travaux dont la composition est jointe en annexe.

Les travaux du Dialogue National 2015 qui se sont déroulés en plénière et en commissions spécialisées ont permis aux participants de se répartir dans les deux (02) commissions suivantes :

- Commission n° 1 : Gouvernance Electorale
- Commission n° 2 : Réforme des Institutions.

Des travaux en commissions

Les travaux en commission sont rapportés ainsi qu'il suit :

Commission n° 1 : Gouvernance Electorale

Conformément à l'article 7 du Règlement Intérieur du Dialogue National 2015, cette commission a été présidée par Monsieur Gervais MOUKASSA assisté de :

- 1^{er} Vice-Président : Maurice MAVOUNGOU
- 2^e Vice-Président : Julien Euloge LIBOTA
- 3^e Vice-Président : Maurice KINOKO
- Secrétaire : Félicien MABIKA
- Rapporteur : Germain LOUBOTA.

La Commission "Gouvernance Electorale", après les débats fructueux, a dégagé un consensus sur les points d'amélioration suivants :

COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX (fin)

1. La CONEL :

Les participants ont convenu en accord avec les recommandations de la concertation politique de Dolisie, de la nécessité d'instituer la CONEL en un organe permanent indépendant, jouissant d'une autonomie administrative et financière renforcée. La parité en son sein devra être étendue jusque dans les bureaux de vote.

2. Le découpage électoral :

Le principe de procéder à la révision du découpage électoral, en tenant compte des évolutions démographiques dans certaines localités avant les législatives de 2017, a été adopté.

3. La biométrie :

Le principe d'introduire la biométrie dans le processus électoral en République du Congo a été réaffirmé. Sa mise en œuvre se fait de façon progressive.

4. Le bulletin unique :

L'usage du bulletin unique se fera, à titre expérimental, à l'élection présidentielle de 2016.

5. Les listes électorales :

L'élection présidentielle de 2016 pointant à l'horizon, les listes électorales feront l'objet d'une révision sur la base des données du Recensement Administratif Spécial (RAS), étant donné que celles-ci ont été réalisées de façon paritaire par l'ensemble des parties prenantes aux élections.

6. La suppression de la directive « ville morte »

Le principe du maintien de la « ville morte » afin de prévenir la transhumance des électeurs d'une part, et le trafic d'influence d'autre part, a été réaffirmé.

7. La loi sur les partis politiques

Les participants exigent l'application de la loi sur les partis politiques dans toute sa rigueur ainsi que la création des conditions, par l'Etat, pour favoriser l'ancrage des partis politiques sur toute l'étendue du territoire national.

8. La transparence électorale

Les participants reconnaissent que le système électoral en République du Congo a connu des avancées significatives et qu'il permet l'organisation des scrutins justes, libres et transparents. Ils relèvent, cependant, que le problème réside dans le manque de rigueur dans l'application des textes en vigueur. Ils ont aussi stigmatisé le comportement des acteurs politiques.

9. La compétence de l'administration territoriale

Les participants ont reconnu que l'implication des autorités locales (préfets, maires, sous préfets, etc.) sur le plan logistique et dans la maîtrise de l'espace territorial est essentielle dans le dispositif électoral.

Toutefois, les participants ont déploré l'influence qu'exerce sur elles leur hiérarchie respective. En conséquence, ils ont confirmé le statu quo sur leur retrait des présidences des commissions d'organisation locales des élections.

10. Le renforcement des capacités des personnels et acteurs électoraux

Les participants ont insisté sur l'intérêt et la nécessité de la formation des personnels électoraux, la moralisation des acteurs politiques, l'éducation et la sensibilisation des électeurs.

11. L'implication des médias

Nonobstant le travail effectué par l'organe de régulation des médias et pour garantir davantage la transparence et la visibilité du processus électoral, le rôle des médias doit être affirmé.

12. Le financement des campagnes électorales

En vue de garantir l'équité, l'égalité des chances et la justice sociale, il convient à l'avenir d'étudier le principe du plafonnement des dépenses des campagnes électorales dans une loi.

Commission n° 2 : Réforme des Institutions

Présidée par Monsieur Martin BISSILA, cette commission a mis en place un bureau

composé ainsi qu'il suit :

-1^{er} Vice-Président : Juste Désiré MONDELE

-2^e Vice-Président : Dominique BASSEYLA

-3^e Vice-Président : Marcel Valère MABIALA MAPA

-Secrétaire : Désiré MOUSSOKI

-Rapporteur : Patrice LIBALI MOUKOLANGO.

Les débats au sein de la Commission ont fait ressortir trois tendances :

-La première a porté sur l'évolution des institutions par le changement de constitution ;

-La deuxième a porté sur l'évolution des institutions par la révision ;

-La troisième a porté sur le maintien de l'actuelle constitution.

Une très large majorité s'est dégagée en faveur de la première tendance.

Les évolutions proposées par celle-ci portent sur la volonté de reformer nos institutions en conciliant les valeurs universelles de la démocratie et les réalités politiques, sociales et culturelles de notre pays.

A cet effet, les réformes à engager porteront sur :

a) l'institutionnalisation des valeurs du dialogue et du partage;

b) L'institutionnalisation d'un exécutif bicéphale par la création d'un poste de Premier Ministre, nommé par le Président de la République, responsable devant celui-ci.

c) La fixation de l'âge pour être éligible à l'élection présidentielle à 30 ans minimum ;

d) La fixation de la durée du mandat présidentiel à cinq ans renouvelable ;

e) L'institutionnalisation d'une gouvernance qui prenne en compte les différentes composantes de la société congolaise, notamment les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap et les populations autochtones ;

f) Le renforcement des pouvoirs du Parlement sur le contrôle de l'action de l'Exécutif, notamment par l'usage de la motion de défiance à l'encontre d'un membre du gouvernement et de la motion de censure contre le gouvernement ;

g) La reconnaissance du statut particulier de l'opposition ;

h) La reconnaissance du statut des anciens Présidents de la République, des anciens Présidents des chambres parlementaires et des anciens Premiers Ministres ;

i) Le renforcement de la décentralisation ;

j) La prise en compte des notabilités traditionnelles et religieuses ;

k) La prise en compte de la diaspora ;

l) La prise en compte des questions de protection et de préservation de l'environnement.

Pour une minorité des participants, qui ne s'oppose pas à une évolution des institutions, les points visés peuvent être réglés par le mécanisme de la révision et ne nécessitent pas un changement de constitution.

Une autre minorité prône le statu quo, à savoir le maintien en toutes ses dispositions de l'actuelle constitution.

En considération de ce qui précède, les participants au Dialogue National 2015 s'engagent à remettre au Président de la République, initiateur du dialogue pour qu'il en tire les conséquences conformément à ses prérogatives constitutionnelles.

Aux termes des travaux, les participants au Dialogue National 2015 recommandent :

1. L'inscription au budget de l'Etat d'une subvention au profit de la CONEL ;

2. La mise en place d'un Comité Ad'hoc de suivi des recommandations issues du

Dialogue National 2015.

Les travaux du Dialogue National 2015 qui se sont déroulés dans un climat de parfaite compréhension réciproque ont pris fin le 17 Juillet 2015.

Fait à Sibiti, le 17 Juillet 2015

DÉVELOPPEMENT

La BAD fait le point trimestriel de ces projets au Congo

Pour se faire une idée de la bonne exécution des projets qu'elle finance depuis quelques années en République du Congo, la Banque africaine de développement (BAD) a ouvert, le 16 juillet, une revue trimestrielle de la performance du portefeuille des projets.

Au cours de cet atelier ouvert par le directeur de cabinet du ministre des finances, Raymond Dirat, les experts de cette institution bancaire africaine et les membres des équipes d'exécution des projets feront un état des lieux sur l'état d'exécution des projets. « Nous allons examiner la situation des projets cofinancés par la BAD. Il s'agit

de voir comment ces projets sont exécutés, surtout de voir si les objectifs assignés à ces projets ont été atteints. De même, nous aurons à examiner les problèmes qui entravent la bonne exécution des projets, afin de prendre des mesures qui s'imposent dans le but d'améliorer leur qualité d'exécution », précise le coordonnateur du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), qui participe à cet atelier. Cette revue trimestrielle du portefeuille 2015, permettra aussi aux experts d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations des revues passées, ainsi que

de faire le choix des actions clés en vue de réviser le plan d'amélioration de la performance du portefeuille. « Au cours de cette revue, vous allez procéder à une présentation synthétique des objectifs et la mise en œuvre de chacun de vos projets, avant d'échanger sur les expériences respectives de terrain », a affirmé pour sa part, le directeur de cabinet du ministre des finances, Raymond Dirat. Dans son mot liminaire, le chef de mission de la BAD, Nouridine Kané Dia, a déploré le manque d'un comité interministériel qui se chargerait du suivi et évaluation des projets en exécution.

Firmin Oyé

CONGO-AFRIQUE DU SUD

Revue de l'accord de coopération dans le domaine maritime

Le ministre délégué chargé de la marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a reçu le 16 juillet, à Brazzaville, l'ambassadeur de l'Afrique du sud au Congo, Richard Baloyi. Les deux hommes d'Etat ont fait le point de la coopération, notamment dans le domaine de la marine marchande.

Au terme d'une audience, Richard Baloyi, a expliqué à la presse le sens de sa visite : « Nous devons faire un travail de suivi pour la mise en œuvre de cet accord en

facilitant notamment, le transport maritime entre Durban et Pointe-Noire », a-t-il commenté. Notons que le plan d'action de cet accord se résume, entre autres, à la coopération entre les instituts de formation maritime et le développement des capacités humaines ; la mise en place d'un conseil de transporteurs maritimes et de lignes d'exploitation ; la coopération entre les administrations maritimes sur les fonctions de régulation maritime ; l'identification d'opportunités d'investissements

dans la construction et la réparation des bateaux.

La coopération parmi les organismes et entreprises maritimes ; la coopération pour la mise en place des lignes d'exploitation entre armateurs sud-africains et la compagnie congolaise ILOG's, pour la manutention de fret entre les deux Etats ; et l'exploration des zones franches maritimes font aussi partie des points contenus dans l'accord signé avec la République sud africaine.

Guillaume Ondzé

SOLIDARITÉ

La Fondation Ebina soutient les victimes du 4 mars

Profitant de la célébration de la journée internationale Nelson Mandela, le 18 juillet, le président de la Fondation Ebina, Joe Washington Ebina, s'est rendu à kintélé où il a remis un don composé de vivres (sacs de riz) aux sinistrés du 4 mars habitant cette périphérie nord de Brazzaville.

« La Fondation Ebina s'est mobilisée aujourd'hui autour de ce jour mémorable, afin d'apporter assistance à nos frères sinistrés du 4 mars qui vivent dans les conditions précaires. Voilà pourquoi nous sommes là, pour partager un peu de nourriture avec eux et leur rappeler qu'ils ne sont pas seuls, et nous serons toujours à leurs côtés quelle que soit la situation », a indiqué Joe Washington Ebina.

Cette dotation s'inscrit dans le cadre de la journée internationale Nelson Mandela proclamée par l'Unesco le 10 novembre 2009 et célébrée le 18 juillet de chaque année. Objectif : mettre en exergue la contribution de Nelson Mandela, militant de la cause anti-apartheid et premier président noir

d'Afrique du Sud à « la promotion d'une culture de paix ».

« la promotion d'une culture de paix ». Durant cette journée, chaque

citoyen du monde est appelé à consacrer symboliquement soixante-sept minutes de son temps à une œuvre au service de la collectivité, en mémoire des soixante-sept années que Mandela a vouées à sa lutte pour l'égalité et la réconciliation.

« Disons que le geste que la Fondation Ebina vient de faire, ne s'est plus jamais fait depuis que nous avons quitté les sites et sommes arrivés ici aux milles logements. C'est extraordinaire parce qu'on était comme des enfants rejetés, négligés. Au fond, nous venons de comprendre qu'il y a un Monsieur qui pense aux souffrances des autres et qui a le souci de ses prochains. C'est Joe Washington Ebina », a reconnu l'une des habitantes du site, Myra Mboko.

Guillaume Ondzé

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11ème étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel: 242 06 668 54 41/ 00 242 05 521 82 67

Avis d'Appel d'Offres (AAO) national – sans pré qualification

N° 01-FRN/DAO/MTE/CGMP/2015

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n° 169 du 20 mai 2015.
- 2-Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat-exercice 2015 des fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché sur l'acquisition du matériel de laboratoire pour le contrôle de la qualité de l'eau, de l'air et du sol.
- Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la fourniture du matériel de laboratoire pour le contrôle de la qualité de l'air.
- Ce matériel de contrôle constitue un (1) lot unique
- 3-La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 4-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, 11ème étage porte 11.11 TOUR NABEMBA-BRAZZAVILLE, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.
- 5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
- 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200.000) de Francs CFA. La méthode de paiement sera le règlement par espèces.
- 7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 17 août 2015 à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de un million (1 000 000) de francs CFA.
- 8- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée le 17 août 2015 à 14 heures précises, heure locale. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le

**Le Ministre,
Josué Rodrigue NGOUONIMBA**

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11ème étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel: 242 06 668 54 41/ 00 242 05 521 82 67

Avis d'Appel d'offres (AAO) national – sans pré qualification

N° 02-FRN/DAO/MTE/CGMP/2015

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n° 169 du 20 mai 2015.
- 2-Le Ministère du tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat-exercice 2015 des fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché sur l'édition des supports touristiques.
- Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la fourniture des supports touristiques.
- Ces supports touristiques constituent un (1) lot unique
- 3-La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 4-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, 11ème étage porte 11.11 TOUR NABEMBA-BRAZZAVILLE, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.
- 5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera le règlement par espèces.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 17 août 2015 à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de un million (1 000 000) de francs CFA.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée le 17 août 2015 à 14 heures précises, heure locale. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le

**Le Ministre,
Josué Rodrigue NGOUONIMBA**

SANTÉ PUBLIQUE

Des dons de mini-laboratoires au gouvernement

Le président du Conseil d'administration et du conseil de la famille de l'entreprise Merck, le Dr. Franck Stangenberg Harverkamp, l'Ambassadeur de l'Allemagne au Congo, le Dr. Thomas Strieder et bien d'autres ont présenté conjointement le 16 juillet, les mini-laboratoires de détection des médicaments contrefaits lors d'une conférence de presse animée à Brazzaville.

La présentation de ce matériel de détection a été faite en présence de la conseillère du Président de la République, chef de département de la santé, le Dr. Marie- Francke Puruhence.

Au total deux mini-laboratoires sont destinés l'un au gouvernement congolais et l'autre à la Fondation Congo Assistance. Ils permettent de prévenir l'infiltration des produits contrefaits et de qualité inférieure au Congo. En effet, pour le Dr. Franck Stangenberg Harverkamp, ces mini-laboratoires sont composés essentiellement du matériel de labo, des produits chimiques et des normes de références secondaires. L'usage des solvants a été réduit à son minimum absolu. La livraison comprend des quantités suffisantes pour effectuer environ mille essais. Les méthodes d'analyses poursuit-il, sont simples et peu coûteuses. Elles peuvent se faire en dehors d'un laboratoire et ne doivent pas être forcément effectuées par des pharmaciens ou des chimistes qualifiés. Des personnes ayant des notions de chimie analytique, comme les techniciens dans le domaine médical ou pharmaceutiques sont également à même de l'utiliser. « *La prolifération des médicaments contrefaits représente des risques de santé majeurs. L'Organisation internationale Interpol, estime qu'une proportion importante de 10% à 30% des produits pharmaceutiques proposés dans les pays en développement sont soit faux soit déjà défectueux* », a déclaré le Dr. Franck Stangenberg Harverkamp.

L'ambassadeur de l'Allemagne au Congo, le Dr. Thomas Strieder, présent à cette conférence de presse, a profité de faire le point des relations de coopération entre le Congo et son pays dans le domaine économique. Selon lui, celles-ci avaient connu de rupture depuis dix-huit ans, du fait de la guerre que le Congo a connue. Il a assuré que la présence des entreprises allemandes actuellement au Congo renouvelle les relations entre les deux Etats.

Les questions des journalistes ont porté également sur le coût de ce mini-laboratoire de détection de médicaments contrefaits, son mode de fonctionnement en milieu rural ainsi que la politique de son acquisition.

Rappelons que Merck est une société allemande qui existe depuis de longues années. Elle est spécialisée dans le domaine de la santé, des sciences de la vie et les matériaux performants. Le laboratoire Minilabos-GPHF qui est un des produits de la société, apporte une assistance aux autorités, aux programmes et aux centres sanitaires des différents pays et régions en matière de protection des patients contre les médicaments contrefaits et de qualité inférieure qui menacent des millions de personnes vivant dans les pays en développement.

Lydie Gisèle Oko et Lopelle Mboussa Gassia

Le Congo doté d'un laboratoire mobile d'analyse des médicaments contrefaits

Le Groupe allemand Merck a offert le 16 juillet à Brazzaville deux équipements à la Fondation Congo-Assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso et au ministère de la santé, pour lutter contre la contrefaçon dans le domaine médical. Une première au Congo !

Il s'agit en fait d'un mini-laboratoire mobile équipé d'un spectrophotomètre à infrarouge, d'un spectromètre de fluorescence à rayons X, d'un spectromètre de mobilité ionique et d'un spectrophotomètre Raman. Il va ainsi permettre de détecter des faux médicaments en quelques secondes sans pour autant détruire le contenant ou l'emballage du produit.

Pour le Dr. Karim Bendhaou, responsable de Merck pour l'Afrique de l'Ouest et au sud du Sahara, ce laboratoire mobile représente « *les premières graines d'une future organisation au Congo pour préserver les citoyens de tous ces médicaments contrefaits* ».

« *C'est un moment très important pour le Congo qui n'est pas le plus infecté d'Afrique, car il y a aussi des pays comme le Nigeria et le Ghana qui sont plus infectés. Après l'Afrique de l'Ouest, nous avons résolu de venir en Afrique Centrale qui est pour le moment moins infectée. Et nous avons choisi l'épouse du chef de l'Etat parce que nous avons des échos des actions menées par la Fondation Congo Assistance qu'elle dirige* », a expliqué Karim Bendhaou.

Soulignant l'importance du don, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso a remercié le groupe Merck d'avoir songé à la Fondation Congo-Assistance. Très émue, elle s'est dite honorée de savoir qu'il existe ce genre d'appareil. Pour sa part, le ministre de la

en Asie du Sud-Est et dans certains pays d'Amérique latine. En 2013, des milliers d'enfants africains sont décédés à cause d'un faux antipaludéen.

Au Congo, lors de l'opération Mpili lancée en 2013, les services de police avaient saisi 35 tonnes de faux médicaments à



Une vue de l'appareil

Santé et de la population, François Ibovi estime que cet équipement permettra « *de combler tant soit peu un vide, car le besoin est grand en la matière* ».

« *Il s'agit de contrôler parce que la contrefaçon est un grand fléau et le Congo fait partie aussi des victimes. Mais cet équipement permettra de réduire l'existence des médicaments contrefaits dans le pays* », a déclaré le ministre de la santé.

La contrefaçon est un phénomène qui sévit particulièrement en Afrique, où représenterait 30% des traitements, mais aussi

Brazzaville. Les médicaments saisis étaient des produits contrefaits, falsifiés, trafiqués, faisant l'objet d'une vente illécite. Parmi ces médicaments, il y avait de faux Coartem Novartis pour nourrissons.

La répression du trafic de faux médicaments reste insignifiante par rapport à la gravité du phénomène en Afrique, avec des peines jugées peu dissuasives. Sur ce, de nouvelles mesures s'imposent aujourd'hui pour qu'aucun médicament n'échappe au circuit de contrôle de normalité.

Yvette Reine Nzaba

BRAZZAVILLE

La nouvelle administratrice-maire de Bacongo prône l'écoute et le dialogue

La cérémonie de passation de service entre les maires sortant, Raymond Kouba, et entrant, Simone Loubienga, a eu lieu le 17 juillet 2015 à la maison commune de Bacongo à Brazzaville, en présence du secrétaire général de la mairie centrale, Abraham Ibela qu'entouraient d'autres responsables de l'administration municipale.

Aussitôt après la cérémonie, le nouveau maire de l'arrondissement 2 Bacongo, Simone Loubienga, qui a d'abord remercié le chef de l'Etat pour lui avoir fait confiance a déga-



Simone Loubienga félicitée par le maire sortant

gé ses priorités en les résumant à l'écoute et au dialogue avec les habitants de cet arrondissement afin de mener à bon port les missions consignées dans l'arrêté 209 fixant les tâches des maires.

« *Aucune tâche n'est difficile si on y met de l'énergie et de la persévérance* », a déclaré le désormais maire de Bacongo dont on retiendra aussi cette autre phrase conséquente : « *si vous ne connaissez pas les attentes des gens, c'est difficile d'atteindre les objectifs qu'on se fixe* ».

Jean Jacques Koubemba



Assurances et Réassurances du Congo

Notre réussite, c'est vos bien-être!!

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Industrie
Assurance Glaces Tempête	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Agence K17 Avenue de la Liberté - Congo - Tél : (+242) 33 384 12 88 / 11 384 13 88
 Agence P18 : 123, Avenue Taylor - Libreville - Tél : (+242) 22 281 46 83 / 44 12 88
 Email : contact@arccongo.com - www.arccongo.com

**Actuellement
EN VENTE**

**Découvrez dès maintenant
dans toutes les librairies et kiosques
le N° 2 du magazine CAPECO AFRICA**



DOSSIER SPÉCIAL sur le Congo
et sur la politique de bonne gouvernance
du Président de la République Denis Sassou N'Guesso

**Le magazine du développement économique
de la zone CEEAC**

JOURNÉE NATIONALE DES AET

Dévoilement de la plaque du monument rénovée à Brazzaville

Le président de l'association des Anciens enfants de troupe du Congo (AET) Ambroise Mopendza, a procédé le 16 juillet au dévoilement de la plaque du monument situé en face du Rond-point du Collège d'enseignement général Nganga Edouard à Brazzaville, en présence du ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Étaient notamment présents à cette manifestation : les grands anciens, les anciens, les nouveaux promus ainsi que les invités d'honneur.

Elle a été marquée par plusieurs temps forts : l'entrée du drapeau de l'AET, le mot du présentateur, le dévoilement de la plaque du monument, le dépôt de la gerbe de fleurs par le président, la sonnerie aux morts, et enfin, la marche en direction de la place d'armes de l'École militaire préparatoire Général-Leclerc (EMPGL).

Dans son discours, le secrétaire général de l'association des AET, Serge Goma-Boubanga, a évoqué l'origine de ce monument dont l'idée remonte de l'année 1990, au cours de laquelle l'AET, Marie Joseph Gazela a été inspiré du monument des AET de France et du noyau fort qui a travaillé durant plusieurs années à la réalisation de cette œuvre. C'est finalement le 16 juillet 1996 qu'a abouti la version originelle dudit monument, a indiqué le secrétaire gé-



Le salut de drapeau par le président de l'association

néral de l'AET, avant de saluer l'initiative de l'association qui a pensé rénover ce monument, traduisant ainsi la volonté manifeste des AET du Congo d'inscrire cette œuvre magnifique dans le projet de modernisation de la ville de Brazzaville.

Les travaux de rénovation se sont exécutés sur une période de six mois. Ils ont été réalisés par la société Baneterie. L'œuvre comprend une superficie de 1800 m² à la surface. Les travaux effectués se résument à : la pose des pavés (420 m² sur 15 cm d'épaisseur) ; fourniture des bacs à fleurs (36 m²) ; zone gazonnée (510 m²) ; apport et planting des arbres d'ornement (210 m²) ; apport des arbres tropicaux (45 m²) ; surface carrelée (640 m²), etc.

Après le dévoilement de la plaque du monument, la cérémonie s'est poursuivie dans l'enceinte de l'EMPGL où il a été procédé à la mise en place de la nouvelle promotion débaptisée « Colonel Joseph Samba » ; la mise en place du drapeau AET ; la réception de la nouvelle promotion des AET ; la présentation du drapeau des AET ; la lecture de la biographie du « Colonel Joseph Samba » ; le port des insignes « AET » à la nouvelle promotion, l'hymne de l'AET ; et la cérémonie de dédicace de l'ouvrage « Souvenir d'enfant de troupe » de l'AET Eta Onka. Notons qu'une assemblée générale des AET est prévue au mois de décembre prochain, a annoncé Ambroise Mopendza.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Une convention pour la promotion de la paix au Congo

Placée sous le thème : « Laissons derrière nous un héritage d'amour et de paix », cette convention destinée à la jeunesse congolaise vise à renforcer les valeurs positives chez les jeunes en vue d'accompagner les efforts de maintien de la paix au Congo.

La rencontre sera organisée du 23 au 26 juillet au Palais des Congrès de Brazzaville par la Fédération des femmes pour la paix mondiale, en partenariat avec la Fédération pour la paix universelle et la Fédération des familles pour la paix mondiale et l'unification. S'inscri-

vant dans le cadre de la promotion de la culture et de l'éthique de l'amour, de la paix et de la non-violence au Congo, cette convention réunira les associations et clubs des jeunes des différentes confessions religieuses, les organisations ou mutuelles des femmes. Les jeunes de différentes plateformes, les élus locaux, les ambassadeurs de paix et les autorités y sont également conviés, indique le communiqué de presse des organisateurs.

Parfait Wilfried Douniama

IMMIGRATION CLANDESTINE

Un quartier de Rome se révolte contre la venue d'immigré

À Casale San Nicola, les habitants se sont opposés violemment aux forces de l'ordre en disant leur exaspération face aux afflux d'immigrés.

La crise grecque, les négociations autour du nucléaire iranien ont éclipsé la question des flux migratoires auxquels l'Italie est soumise depuis au moins le mois d'avril. Dans la réalité pourtant la question reste entière, et les habitants le font parfois savoir avec véhémence. D'autant que par derrière les populistes attisent le feu. Au cours de la seule journée de mercredi dernier, au large des côtes du sud de l'Italie, quelque 2700 migrants ont été sauvés de la noyade par les garde-côtes.

Il a fallu pour cela 13 opérations distinctes et l'implication de plusieurs navires aussi bien italiens que d'autres nationalités européennes et même du mouvement humanitaire Médecins sans frontières (MSF). L'Organisation internationale des migrations (OIM) indique que depuis le 10 juillet seulement, ce sont en tout 150.000 migrants qui ont gagné l'Europe dans une aventure périlleuse par la mer. La moitié d'entre eux se sont dirigés vers les côtes siciliennes de Lampedusa. Cela fait beaucoup, même si la majorité est appelée à être renvoyée chez eux. En visite au Kenya mercredi, le Premier ministre italien a indiqué lors d'une rencontre avec les étudiants de l'Université de Nairobi que le travail de sauvetage se poursuivrait. « Nous continuerons à sauver des vies humaines parce que nous croyons en certaines valeurs. Et, moi, je représente les valeurs auxquelles mon pays croit ». Mais il ne s'est pas caché la délicatesse d'une telle attitude auprès de son opinion. « Dans mon pays, il y a beaucoup de polémiques autour de notre approche en matière d'immigration, et cela fait beaucoup discuter même en Europe. Mais les personnes qui décident de fuir l'Erythrée ne suivent pas les débats politiques italiens ».

Et, inversement pourrait-on dire, une partie des Italiens estime qu'elle n'a que faire de ce qui se passe en Erythrée ou en Ethiopie ni du sort des personnes chassées de chez elles par la misère, les conditions difficiles de l'existence ou les guerres. Vendredi, ils l'ont fait savoir dans la localité de Quinto, dans le nord de l'Italie, et dans le quartier aisé de Casale San Nicola de Rome. Ils ont mis le feu à des matelas pour empêcher l'arrivée de la police et l'installation d'une quinzaine de nouveaux migrants dans des centres de transit. A Quinto, le gouverneur de la région de Vénétie, Luca Zaia, membre du mouvement xénophobe de la Ligue du Nord, s'est rangé aux côtés des protestataires estimant que le gouvernement était en train « d'africaniser la Vénétie ».

Lucien Mpama

À LOUER

Nous faisons louer un appartement de trois (3) chambres, deux(2) salons, une (1) salle à manger et quatre(4) salle de bains au centre ville à côté de la chambre froide Johnny.

Pour tout renseignement veuillez nous contacter au numéro :

06 621 88 88 / 06 662 89 00

NÉCROLOGIE



Le docteur Bernard Massebo Yako, Mr Ludovic Prince Otsessa, Mme Marie Noëlle Ombere et familles ont le regret de vous annoncer le décès de leur fille, nièce et sœur Eléonore Charlotte (Nora) Massebo, survenu le 13 juillet 2015 au Maroc.

La veillée mortuaire se tient au N° 113 de la Rue Yaoundé Poto-poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Séminaires locaux & internationaux de formation

Trainis: Créateur de performance, accélérateur de carrière !

Module	Date de session	Lieu	Durée	Horaires	Tarif HT F CFA
Supply Chain Management : tableau de bord du service achat	20 - 24 juillet 2015	Pointe Noire	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Ms Project 2010 (Planification, gestion de projet)	27 juillet - 01 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000
Mise en œuvre du système comptable OHADA	03 - 07 août 2015	Lubumbashi	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Anglais intensif, niveau débutant	03 - 28 août 2015	Brazzaville	20 jours	14h00 - 18h00	350 000
Supply Chain Management : tableau de bord des services généraux	10 - 14 août 2015	Pointe Noire	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Sage comptabilité (gestion comptable et financière)	24 - 29 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000



LE MOMENT
DE VIVRE TON RÊVE.
C'EST MAINTENANT.

africa.airtel.com



Clavin Ojiluy

YAYA TOURÉ | JOUEUR AFRICAIN DE L'ANNÉE

Et vous ... Quelle Suzuki êtes-vous ?

GLAD SERVICES



ALTO
L'OCCASION REVEE D'AVOIR DU NEUF
5.500.000 Fcfa TTC*



CIAZ
LUXE & SEDUCTION
10.900.000 Fcfa TTC*



ERTIGA
7 PLACES À PRIX MINI
10.900.000 Fcfa TTC*

* Livraison Pointe-Noire



POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Matève
☎ : +242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 05 313 2998



www.cfaomotors-congo.com

Depuis chez vous
avec votre mobile



Réabonnez-vous à Canal + avec MTN Mobile Money

Désormais, **gagnez du temps :**

Réabonnez-vous à Canal +
sans vous déplacer avec MTN **Mobile Money**.
Rapide et accessible 7j /7, 24h /24.
Pour vous réabonner, c'est simple !
Tapez ***125*1*5*3# Ok/Yes**

Pour plus d'informations, appelez le 123 ou rejoignez-nous sur :

MTN CONGO
 @MTN_123
 MTNCONGO
 mtncongo



Mobile Money

RELIGION

Le ramadan clôturé sous le signe de la paix au Congo

L'imam supérieur en service à la mosquée roi Fayçal, Kiam Hamidou, a prêché, le 17 juillet à Brazzaville, sur la paix intérieure et envers autrui, en référence à la fête de l'Aïd el-Fitr marquant la fin du mois du jeûne du ramadan.

À l'instar des autres religions existantes au Congo, les musulmans ont aussi prié pour la consolidation de la paix. La paix, thème de la fin du ramadan 2015, traduit aussi la diversité et la cohabitation musulmane avec les autres religions.

« Qu'Allah unisse tous les Congolais. Qu'il consolide la paix au Congo. Vous musulmans priez pour la paix rien que pour la paix au Congo », a déclaré l'imam Kiam Hamidou.

Au stade Saint-Denis de Mpila, ils étaient plusieurs milliers de musulmans venus de différentes mosquées chacun sur sa natte pour honorer, louer et implorer les faveurs divines d'Allah. Comme de tradition, genuflexions et autres rituels ont été scrupuleusement observés pour la circonstance.

Le prêche du jour a été tra-

duit de l'arabe en Français en lingala, par El Hadj Ed-die Serge Youssouf Ngolo, vice-président du Conseil supérieur Islamique du Congo. Il a commenté ce message en ces termes : « Le thème choisi cette année c'est la paix. Vous savez que toutes bonnes réalisations dans un pays ne se font qu'en période de paix et de cohésion. Nous lançons un appel pour que chacun intériorise les deux dimensions de la paix, à savoir : la paix intérieure et extérieure ».

Rappelons que de coutume les musulmans jeûnent dès l'apparition de la lune et déjeûnent à la nouvelle apparition. En 2015 au Congo, les musulmans ont jeûné pendant vingt-neuf jours par rapport au calendrier lunaire.

Et, bien après la rupture du ramadan, un repas de l'iftar, qui marque la rupture quoti-



La séance de prière

dienne du jeûne est souvent organisé dans les familles musulmanes en compagnie de plusieurs invités.

Durant cette période communément appelée mois de piété et de prières, les fidèles musulmans sont invités à

s'abstenir de manger, de boire et d'avoir des rapports intimes du lever au coucher du soleil.

Fortuné Ibara

VATICAN

Le pape invite les multinationales à améliorer les conditions de vie

Exploiter les minerais impose qu'on améliore les conditions des populations, et qu'on participe à la lutte contre la dégradation de l'environnement.

Pour la deuxième fois du genre, le Vatican a réuni vendredi experts et investisseurs du secteur minier. L'initiative en revient au cardinal ghanéen Peter Kodwo Appiah Turkson, en charge du dicastère Justice et Paix au Vatican, et auquel le pape François a adressé un message pour le féliciter de cette action. D'autant qu'elle a planché sur un thème très sensible au pape écologiste, la préservation de l'environnement et la justice sociale. Un thème également parlant aux nombreux mouvements de protection de la terre en Amérique latine. L'un d'eux, Eglise et Mines, a été partie prenante à la rencontre.

Le Souverain pontife a relevé la singulière justesse du thème : « Unis à Dieu, nous entendons un cri ». Un cri qui monte de la terre et de ses habitants plus que jamais liés dans leur destin de créatures. « Les minerais et plus généralement les richesses du sous-sol constituent un précieux don de Dieu, dont l'humanité se sert depuis des millénaires », rappelle le Pape. Puisant dans sa récente encyclique Laudato Si sur la protection de l'environnement, le chef de l'Eglise catholique estime qu'une exploitation judicieuse des biens de la terre est celle qui mène de front les impératifs économiques, la justice sociale et la préservation de l'environnement ensemble. Cela appelle un changement radical de mentalité.

« Le secteur minier dans son ensemble est appelé à accomplir des changements radicaux de paradigme pour améliorer la situation dans beaucoup de pays où il agit. Gouvernements des pays d'origine des sociétés multinationales, personnes opérant dans ce secteur, entrepreneurs, investisseurs et autorités locales, employés et leurs représentants peuvent apporter leur contribution, tout comme les filières internationales d'approvisionnement avec leurs différents intermédiaires. Mais aussi les consommateurs des biens dont la réalisation doit faire appel à des ressources minières. Toutes ces personnes sont appelées à adopter un comportement inspiré par le fait qu'elles constituent une seule famille humaine », estime le pape.

Le pape rappelle que la finalité de toute activité économique est le bien de l'homme, pas la recherche préalable des profits. « J'encourage les communautés représentées à votre rencontre à savoir interagir de manière constructive avec tous les autres acteurs impliqués, dans un dialogue sincère et respectueux. Je souhaite que cette occasion puisse contribuer à une plus grande prise de conscience et des responsabilités sur ces thèmes. C'est en partant de la dignité humaine que se crée la culture nécessaire pour affronter la crise économique actuelle », a-t-il conclu.

Lucien Mpama

SOMMET INDE/AFRIQUE

New Delhi appelle les dirigeants africains à participer au rendez-vous d'octobre prochain

L'appel a été lancé lors d'une visite de travail la semaine dernière du ministre d'Etat indien aux Affaires étrangères, Vijay Kumar Singh, à Luanda la capitale angolaise.

Le troisième sommet Inde/Afrique se tiendra à New Delhi la capitale de l'Inde du 26 au 30 octobre prochain. Le ministre indien des affaires étrangères a effectué le déplacement de Luanda pour remettre officiellement l'invitation de son Premier ministre, Narendra Modi, au chef d'Etat angolais, José Eduardo dos Santos.

Au cours d'un entretien avec la

presse angolaise, le membre du gouvernement indien a indiqué que les relations entre l'Angola et l'Inde étaient centrées en particulier sur les domaines de la diplomatie et du commerce, puisque d'ailleurs son pays est « le deuxième plus grand importateur du pétrole angolais. » Plusieurs entreprises indiennes sont présentes en Angolas intervenant notamment dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et bien évidemment du pétrole.

Depuis les deux premières rencontres Inde/Afrique (en 2008 à New Delhi et 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie), les Etats africains et l'Inde se sont engagés à approfondir leur coopération dans divers do-

maines tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'industrie et le commerce, l'investissement, la formation des ressources humaines, ainsi que dans les domaines de la paix et sécurité, de l'expansion des technologies de l'information et de la communication.

L'Inde livre une concurrence rude sur le continent africain, devenant ainsi un des plus grands investisseurs dans de nombreux pays africains. Le pays dispute les marchés avec la Chine, l'Union européenne, les Etats-Unis dans les secteurs comme le pétrole et le gaz, l'industrie pétrochimique, la technologie de l'information, les infrastructures et l'agriculture.

Fiacre Kombo

ZIMBABWE

Robert Mugabe promet de rendre les terres aux fermiers blancs

Après plus de 15 ans de confrontation avec la communauté blanche de son pays, le président zimbabwéen, Robert Mugabe, a décidé le 15 juillet de restituer des terres à leurs propriétaires d'avant, qui ne sont autre que des Blancs.

« Nous avons demandé aux provinces de nous fournir les noms des fermiers blancs afin que nous puissions leur donner des documents fonciers pour leur permettre de planifier leurs opérations sans problème », a confié un membre du gouvernement au quotidien local du Zimbabwe, le zimbabwemail, pour confirmer cette information. En revenant sur sa décision de rendre les terres confisquées, le gouvernement va donner mandat aux dirigeants des

10 provinces du pays de dresser une liste de fermes appartenant à des Blancs. Déjà, les responsables locaux considèrent cette mesure comme étant d'une importance stratégique dans leurs districts respectifs.

Selon plusieurs sources concordantes, une commission de l'Union européenne sera mise en place avec l'autorisation d'Harare, pour évaluer les pratiques liées aux saisies de terres entamées par le gouvernement en 2000, et qui ont été souvent faites avec violence. Cette instance jugée d'un intérêt particulier pour le Zimbabwe permettra éventuellement au pays de soigner son image ternie par sa la politique de confiscation des terres appartenant à des familles blanches, une mesure qui a plongé ce pays dans une crise économique sans précédent. En revenant sur sa décision, l'actuel

président regagnera certainement une certaine popularité même parmi les fermiers blancs, soit plusieurs années après avoir autorisé aux citoyens de son pays de saisir de force leurs terres. En attendant la concrétisation de cette mesure, il sied de noter qu'il existe quelque 300 fermiers qui sont toujours restés sur leurs terres sur un total de plus de 4 000 Blancs qui avaient perdu leurs terres après la défaite du parti de Robert Mugabe, le Mouvement pour le changement démocratique au référendum. Aujourd'hui, les analystes qui commentent ce qui s'était passé au Zimbabwe à cette époque, conviennent de dire que la décision de Robert Mugabe était purement et simplement une manière « d'arracher le pays des mains des colonisateurs anglais ».

Nestor N'Gampoula



VOITURES A VENDRE

NUMERO DE REFERENCE: ROC-ENQ2015/A042

DMC propose à la vente quatre (4) véhicules Prado de couleur blanche et invite par la présente les intéressés à soumettre leur offre. Un prix doit être proposé pour chaque véhicule.

Visite des véhicules: à tout moment du Lundi au Vendredi entre 08:00 et 12:00 le matin, et de 14:30 à 17:00 l'après-midi.

Kilométrage au compteur: < 500km.

Date limite: Le 31 juillet 2015 à 12:00 (heure locale).

Lieu de soumission: Bureaux de DMC: 278, Av. NGUELI-NGUELI QUARTIER WHARF VERS LA COTE SAUVAGE, POINTE-NOIRE.

Pour plus d'information, veuillez contacter: Mme Edwige A. AÏSSI, Téléphone: +242 06 508 0684 ou par email à l'adresse suivante: Edwige.AugustineAÏSSI@exxaro.com; ou, M. Gerald Moodley, Téléphone: +242 06 984 7508 ou par email à l'adresse suivante: Gerald.Moodley@exxaro.com.

www.exxaro.com

exxaro
CONGO

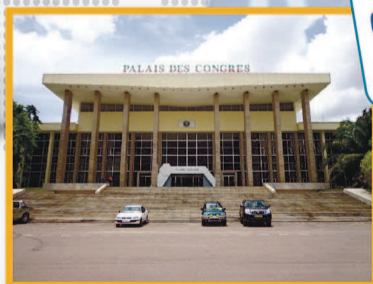
CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES GUICHETS UNIQUES

4^{ème} Edition

du 5 au 7 Octobre 2015 au Palais des Congrès à Brazzaville



Mise en oeuvre des accords de Bali : Quelle contribution des Guichets Uniques ?



GUICHET UNIQUE DES OPERATIONS TRANSFRONTALIERES

RUE KOUANGA MAKOSSO, ZONE PORTUAIRE
POINTE-NOIRE, CONGO. B.P : 1153

SECRETARIAT : (+242) 06 665 1904
FLORENT NDIINGA : (+242) 06 653 9843
E-mail : swc-congo2015@guot.org
Web: www.conferenceswc.org

Organisateurs



Allianz Voyage

Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs A partir de 19 949 F.CFA TTC
Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz



Siège social
Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Avec vous de A à Z



DISTINCTION

Denis Sassou N'Guesso, récipiendaire de la Médaille d'or du Conseil international de la musique

Dans le cadre de la célébration du vingtième anniversaire du Festival panafricain de musique (Fespam) et de la tenue de sa dixième édition du 18 au 25 juillet 2015, le Conseil international de la musique (CIM) représenté par son président, Paul Dujardin, a décoré le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, le 18 juillet 2015 dans la salle de banquets du palais du peuple, à quelques heures de l'ouverture de cette édition.

Deux ans après la proclamation de Brazzaville comme ville créative de l'Unesco dans le domaine de la musique (une première en Afrique), le tour est revenu au chef de l'Etat congolais, à qui le CIM, organisation non gouvernementale, a exprimé sa reconnaissance au chef de l'Etat pour son soutien et son assistance permanente au Fespam ainsi que pour sa sollicitude d'en faire, un instrument au service de l'intégration africaine et de la célébration de la créativité des jeunes talents. Organisation internationale créée à l'initiative du directeur général de l'Unesco en 1949 et partenaire du Fespam depuis ses débuts ; le CIM, n'a pas hésité de s'associer en 1995, à l'initiative africaine d'accompagner le Fespam dans son développement et dans sa conquête de l'espace international. Dans sa conception, le festival répondait aux objectifs du CIM de promouvoir des échanges culturels dans le respect et l'appréciation mutuelle. Vingt ans après, le Fespam s'efforce d'illustrer les cinq droits musicaux que le CIM s'est engagé à promouvoir à travers le monde, parmi lesquels : le droit



Fespam, non seulement comme instrument de consolidation et de l'intégration régionale et de coopération internationale, mais également comme cadre idéal de soutien à la créativité

Le CIM a également exprimé sa gratitude au président de la République du Congo pour avoir accepté d'abriter le siège du Conseil africain de la musique (CAM), le groupe régional pour l'Afrique du CIM. « C'est depuis Brazzaville que sont coordonnées les activités du CAM et de ses membres sur tout le continent africain dans le domaine de l'éducation musicale, de la protection des droits des musiciens, et de la promotion de la diversité des expressions musicales africaines... »

Au nom du chef de l'Etat, le ministre congolais de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso, a déclaré que le président de la République, l'heureux récipiendaire de la Médaille d'or du Conseil international de la musique, est en réalité de la lignée de ces leaders africains qui considèrent que dans la marche du monde et devant l'histoire, l'Afrique est aujourd'hui à la croisée des chemins, et convoquée à assumer sa propre renaissance.

Notons que peu avant cette cérémonie, le président de la République a reçu en audience dans la salle des Ambassadeurs du palais du peuple, le président et les membres du bureau exécutif du Conseil international de la musique ainsi que des conseils européens et africains.

Bruno Okokana

Salutations après la décoration

pour tous les enfants et adultes de s'exprimer musicalement en toute liberté ; apprendre et étudier les langages et le savoir-faire musicaux ; accéder à la musique à travers les participations, l'écoute, la création et l'information, etc.

« Le CIM étant la plus grande organisation réunissant les professionnels et institutions musicales du monde, a exprimé ses sincères remerciements au président de la République pour son soutien constant au développement des arts et du

droit pour les jeunes talents. C'est un honneur historique pour le CIM, et c'est pour la première fois que cette organisation honore un chef d'Etat. C'est une fierté pour le monde de la musique et le peuple qu'il représente », a déclaré Paul Dujardin.

FESPAM

La 10^e édition est lancée

Des milliers de Brazzavillois venus des quatre coins de la capitale ont investi le stade Eboué pour assister à la cérémonie d'ouverture de la 10^e édition du Festival panafricain de musique (Fespam). Cette édition jubilaire dont le pays à l'honneur est la République de Cuba a été lancée par le président de la République qui a décoré un échantillon de dix personnes.

Le président du Conseil international de la musique, Paul Du-

jardin, a relevé que l'histoire du Fespam n'a cessé de démontrer la place de la musique dans sa capacité de rassembler, d'intégrer et de surmonter les conflits. Ce fût le cas au Congo en 1999 quand la musique mit fin aux crépitements intempestifs d'armes grâce à un train de la paix qui portait avec lui un carnaval de musique. « Le Fespam s'efforce d'illustrer les droits musicaux que le Conseil international de la musique s'est engagé à promouvoir à travers le monde. Le

droit pour tous de s'exprimer musicalement d'apprendre les langages musicaux et de participer à la vie musicale. Le droit pour tous les artistes de communiquer leur art à travers tous les médias ». a-t-il souligné avant de poursuivre « le Conseil international de la musique a accompagné le Fespam depuis le début. Au cours de ces vingt dernières années nous nous sommes rendus compte que vous avez pu faire de ce festival un instrument de

consolidation de l'intégration régionale et de coopération internationale et également un cadre idéal de soutien à la créativité des jeunes talents ». Le ministre de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso, a souligné que face aux défis multiples de la mondialisation avec ses effets parfois pervers, l'Afrique doit agir de tous azimuts en faveur de la créativité artistique, de l'innovation esthétique, de cet art populaire sans frontière qui est la musique.

miers récipiendaires. D'une valeur de 10 millions de francs CFA chacun, ce prix vise à contribuer à l'émulation de nouveaux talents artistiques et littéraires au Congo.

Aragon ouvre le bal des spectacles.

Le mythique groupe Cubain Aragon était à l'honneur à cette cérémonie d'ouverture. Il est monté en premier sur scène en interprétant leur morceau fétiche alliant Charanga, cha cha cha et bolero au grand bonheur du public. Ce groupe vieux de 70 ans a exhibé pendant trois quarts d'heure une musique classique faite de salsa, se faisant parfois accompagné par le saxophoniste camerounais Manu Dibango. Puis, sont montés tour à tour sur scène les artistes et orchestres Doudou Copa, Sira Kouyaté, Zaïko Langa-Langa, J. Martin et Werrason qui a clôturé la soirée.

Soulignons que l'artiste Manu Dibango et Yamina Benguigui sont respectivement parrain et marraine de cette 10^e édition.

Bruno Okokana



L'ambiance peu avant l'ouverture de la 10^e édition du Fespam

Les lauréats du grand prix des arts et des lettres édition 2014 décorés par le chef de l'Etat. Le poète Gabriel Okoundji et le dramaturge Dieudonné Niangouna lauréats du grand Prix des arts et des lettres du président de la République édition 2014 ont été distingués au cours de cette cérémonie d'ouverture. Ce signe de reconnaissance a été réinstauré en 2013, il sert à accompagner d'une façon efficace la créativité artistique du Congo. Son attribution remonte depuis Taty Loutard, Sony Labou Tansi, Gotene qui ont été parmi les pre-

CHRONIQUE

Festival International Nuits d'Afrique

Grand évènement culturel annuel et mine d'or de la musique qualifiée de world, s'il en est, à travers la planète, le festival international Nuits d'Afrique s'est tenu du 7 au 19 juillet dans la Ville de Montréal, au Quartier des spectacles du Centre-ville.

Montréal nous a ainsi proposé treize jours de spectacles musicaux à vous couper le souffle. Des spectacles aux couleurs d'Afrique, des Antilles, des Caraïbes et d'Amérique latine dans de nombreuses salles en In, en Off et en plein air gratuits. Au programme, des mégas concerts inédits, mais aussi cinq jours d'activités et de spectacles extérieurs gratuits pour toute la famille, au parterre du Quartier des spectacles.

Dès le 7 juillet déjà, l'on a eu droit à de nombreuses prestations avec, entre autres, le groupe Toulousain Zebda dont le tube « Tomber la chemise » avait raflé tous les prix dans les années 1990. A Montréal, il a présenté son dernier album, « Comme des Cherokees ». Une occasion rêvée pour les festivaliers de découvrir ou de renouer avec ce doux parfum du sud de la France, dégageant des accents régionaux.

Le célèbre Club Balattou a reçu, entre autres, plusieurs artistes comme Akawui, chanteur et auteur-compositeur-interprète chilien, initié dès l'âge de trois ans à la musique folklorique d'Amérique du Sud. On lui reconnaît cette fusion des genres musicaux tels que la salsa-cumbi et le hip hop, ainsi que les musiques andine, afro-cubaine et brésilienne ;

Black Umfolosi, groupe autodidacte de renommée internationale qui a conquis le monde entier à travers plus de 30 ans de carrière, en défendant la tradition imbue à travers des performances a cappella et des danses en bottes de mineurs tel qu'on les retrouve à la fois en Afrique du Sud et au Zimbabwe ;

Marocouleurs, où la tradition musicale gnawa, qui est une riche combinaison de sons tirés d'instruments envoûtants et constitué de musiciens chevronnés, un groupe qui sert avec délicatesse les rythmes hypnotiques des différentes régions du Maroc, dont le Dekka marrakchia (Marrakech), qui déclenche les fameux youyous fiévreux des femmes conquises ;

Veeby, véritable enfant de la diaspora, Camerounaise d'origine, sa musique qui puise dans les origines africaines, fait ressortir des rythmes de la Soul et de la musique urbaine. Engagée et très active dans la vie, cette artiste n'hésite pas à dénoncer les injustices et les discriminations dans ses chansons ; Nuits d'Afrique Sound System avec Greg de Villanova + Andy Williams, toute une culture musicale entre Greg de Villanova, globe-trotter des platines, qui a entraîné ses guêtres un peu partout, affinant toujours davantage ses mix de funk, de salsa et autres rythmes latinos, de musiques brésiliennes, tropicales et louange, et Andy William, né en Angleterre et parti à la conquête de New York, a étudié en Jamaïque avant de s'installer à Toronto, puis à Montréal, forgeant ainsi sa légende de Dj aux influences diverses ; Afrique en Cirque avec les productions Kalabanté, c'est à la fois un concept de spectacle né au Québec et une école de cirque construite près de Conakry, en Guinée, par des artistes généreux épris du désir de faire connaître et d'aider ce pays à travers des shows de par le monde ;

Le Grand Méchant Zouk avec Kassav, trois heures de concert, avec une vingtaine de musiciens et artistes antillais sur scène, toutes générations confondues, concept de Jacob Desvarieux, tête de proue du groupe Kassav', devenu le rendez-vous culte du zouk, l'évènement est désormais demandé et présenté dans différents pays. Cette année, ont été présents sur scène, entre autres : Jacob Desvarieux, Jocelyne Béroard, Jean Philippe Marthelly, Jean Claude Naimro de Kassav', Luc Léandry, Princess Lover et Jean-Marc Ferdinand ;

Bombolesé, groupe né en plein hiver québécois, en 2002-2003, sous l'impulsion du chanteur et bassiste Julien Álvarez Thomet, né à Cuba, de père français, de mère espagnole, et ayant grandi au Brésil. Une enrichissante diversité culturelle savamment mise à profit et dont la musique sous haute influence brésilienne, se réclame un cocktail de samba-funk-rock.

On s'en doute bien en treize jours de musique non-stop. C'est une pléiade indéchiffrable d'artistes de renommée, et d'autres moins réputés, qui se sont produits à Montréal sans oublier les nombreux ateliers, comme celui d'initiation aux percussions.

Nous retiendrons donc, non sans plaisir, qu'une fois de plus Montréal aura gardé intacte sa réputation de capitale de la world music.

Constant Patrick GASSACKYS

ATELIERS DE JOURNALISME

Des élèves restituent leurs productions audiovisuelles

Cette compétition, qui consiste en la réalisation de productions audiovisuelles par huit élèves regroupés en ateliers, s'est déroulée au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, le 15 juillet 2015. Au total, trois prix de 500.000 FCFA pour le meilleur reportage, 300.000 FCFA pour le deuxième prix et 200.000 FCFA pour le troisième prix à remettre aux meilleurs « jeunes producteurs » lors de la finale prévue en octobre prochain.

L'évènement est organisé par la coordination du programme « ça se passe à l'école » et les chefs d'établissements scolaires du lycée Pierre Savorgnan de Brazza, collèves de la Fraternité et Camara Laye.

Recevant ses hôtes, le directeur du Centre culturel russe (CCR), Sergey Belyaev, a rappelé que c'est pour la deuxième fois que cette activité est organisée au CCR. Il a ajouté que parmi les enfants ici présents, certains pourront se rendre en Russie dans les années à venir.

Le senior manager du programme, Ken Phinéas Tchiteya, a présenté le programme « Atelier scolaire de journalisme ». Louise Malanda-Céleste, chargée de l'organisation de cette cérémonie a déclaré qu'il s'agit d'une compétition qui regroupe plusieurs écoles. Cette année, huit (8) établissements ont été ciblés dont des élèves doivent réaliser une production audiovisuelle dans le cadre du « Prix



Le directeur du CCR prononçant son mot de bienvenue

média à l'école ». Des thèmes comme la violence à l'école, l'importance de l'éducation artistique, l'internement des enfants avant les examens d'Etat ont été abordés dans ces reportages d'enfants. Après près de trois heures, le jury a délibéré. Deux établissements ont été retenus pour la finale, il s'agit des collèges de la Fraternité et Camara Laye. Ces deux établissements vont se joindre au premier établissement retenu lors de la première compétition, à savoir : l'école Génie d'avenir qui avait rempor-

té devant l'école Actuelle. Ainsi donc trois établissements admis en finale sont déjà connus Bilembi Tandou Rebecca, élève au collège de la Fraternité faisant partie des gagnantes du jour a livré ses impressions. « J'ai appris beaucoup de choses : comment tenir le micro, comment bien parler, comment interviewer, bref j'ai appris plusieurs choses. Nous avons travaillé en équipe. »

La cérémonie était agrémentée par la chorégraphie et le spectacle avec « Brazzaville comédie show ».

Bruno Okokana

LIGUE EUROPA

N'Ganga a un pied au 3^e tour, ça se complique pour Kimbaloula

Jeudi soir, deux Diables rouges étaient concernés par les matchs aller du deuxième tour de la Ligue Europa. Tombeurs des Kazakhs d'Aktobe au tour précédent, Kalju et Allan Kimbaloula se sont inclinés à Vaduz, au Liechtenstein. Pour leur entrée en lice, Charleroi et Francis N'Ganga ont corrigé le Beitar Jerusalem (5-1).

Après 21 ans d'absence, le public carolos retrouvait la scène européenne face au Beitar Jérusalem. Un retour réussit avec la mention « très bien » puisque les Zèbres

ont corrigé les Israéliens (5-1). Alors que le match a été marqué par des débordements causés par les supporters du Beitar, il n'y a presque pas eu match sur le pré, puisque les Belges ont rapidement mené au score (8^e). En défense, le Sporting peut compter sur un énorme Francis N'Ganga, littéralement infranchissable (8 duels gagnés après 27 minutes de jeu). Malgré l'égalisation israélienne à la demi-heure de jeu, Charleroi ne gâche pas et reprend l'avantage à la 47^e grâce à Nees-

kens Kebano. Réduit à dix juste avant la pause avec l'expulsion de Dasa pour une faute grossière sur N'Ganga (45e+2), le Beitar laisse des espaces, dont le Congolais profite sur son flanc gauche, amenant plusieurs fois le surnombre et distillant plusieurs centres bien dosés. Pollet (68^e), Stevance (88^e) et Kebano (90e+3) donnent plus d'ampleur au succès des Zèbres. Qui ont un pied et demi au 3^e tour préliminaire, sauf accident industriel le 23 juillet à Jérusalem.

A plus de 700 kilomètres de Charleroi, les Estoniens du Nomme Kalju n'ont pas eu la même réussite. En déplacement dans la Principauté du Liechtenstein, Allan Kimbaloula et ses coéquipiers ont subi la loi du modeste FC Vaduz. Mené 2-0, Kalju va toutefois marquer le but à l'extérieur qui entretient l'espoir. Dommage toutefois d'avoir encaissé un troisième but à la 92^e. La qualification sera difficile malgré l'avantage du terrain au match retour, le 23 juillet.

Camille Delourme



Infranchissable, Francis N'Ganga a livré une prestation de très haut niveau face au Beitar Jérusalem (crédits photo Camille Delourme)

MAG.SY

Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière Agri-Congo derrière la Fac de droit à l'étage). Tel: 95 556 90 64 / 06 937 60 54

Séminaires de formation en Logistique à Brazzaville et à Pointe-Noire

(Durée: 2 semaines)

Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport-Incoterms-Assurance

Pointe-Noire: 31 Juillet 2015;

Brazzaville: 16 Sept. 2015 de 17h - 20h

Cout: 50.000Fr + 1 M.

MAG.SYSP/Noire Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont Fouks CNSS-Mbota, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP «Le Kremlin»

CÉNI

Des experts de l'OIF auditent le fichier électoral

Une équipe d'experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a entamé depuis le 17 juillet à Kinshasa, l'opération d'enquête sur le fichier électoral actualisé de la Céni.

La Céni qui a acquiescé la requête de l'opposition exigeant à ce que le fichier électoral actualisé soit audité par un prestataire spécialisé vient de tenir sa promesse en faisant appel à une équipe d'experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Depuis le vendredi 17 juillet, ces experts francophones s'attèlent à une opération de correction globale des faiblesses identifiées lors des élections de 2011 et qui persistent jusqu'à ce jour. Leur travail consiste donc à améliorer le travail effectué en amont par les agents de la Céni de sorte à éliminer les contestations dont souffre l'actuel fichier électoral récusé par l'opposition. Le chef de la délégation d'experts de l'OIF, le général Sika Sangare, s'est réjoui de l'état général du fichier électoral présenté par la Céni qui devrait, par ailleurs, faire l'objet d'une « analyse approfondie dans toutes ses dimensions ».

Rappelons que le fichier électoral actualisé contient 30.682.599 électeurs. Pour l'opposition,



Ambiance dans un bureau de vote

les anomalies décriées en 2011 n'ont pas été élaguées totalement dans cette version actualisée étant entendu qu'il contient encore des doublons et « d'autres irrégularités ». Elle stigmatise notamment le fait que la Céni ait omis environ 30% de la population en excluant les jeunes ayant atteint la majorité depuis les dernières élections de 2011. L'enrôlement de ces « nouveaux majeurs » réclamé par l'opposition est à la base du malaise actuel entre les deux parties nonobstant les explications de l'institution électorale déclarant qu'il s'agit d'un simple choix budgétaire qui l'a astreint à baser son « toilettage » sur les

seuls chiffres de 2011.

En sus de cela, il y a aussi la baisse du corps électoral qui est passé de 32.024.640 électeurs en 2011 à 30.682.599, soit 1.342.041 de moins qu'il y a quatre ans. Ce qui constitue un motif d'inquiétude pour l'opposition qui redoute la diminution du nombre d'électeurs en termes de nombre de sièges dévolus à chaque province. Notons que l'opération d'audit du fichier électoral congolais intervient deux mois après que la Ceni a présenté les résultats des opérations menées dans le cadre de la fiabilisation du fichier électoral et la stabilisation de la cartographie opérationnelle.

Alain Diasso

AGRO-INDUSTRIE

Pourquoi réformer ?

Ayant franchi le cap préoccupant du milliard de dollar américain d'importations annuelles, la RDC doit urgemment organiser une réforme en profondeur pour promouvoir une gestion plus efficace du secteur agricole.

La réalité est d'autant plus dramatique que le pays passe désormais pour l'un des grands importateurs de céréales de la région. Pire, l'on signale un bond de l'importation du piment en dépit des immenses terres arables sous-exploitées. Cette faiblesse de la production nationale justifie la nécessité d'envisager cette réforme de grande envergure pour améliorer les résultats. En effet, le défi à relever est d'arriver effectivement à redynamiser l'agriculture mais également à encourager la transformation locale pour une meilleure valeur ajoutée.

Pour témoigner d'un réel changement d'approche, la primature a parrainé récemment une exposition des produits dérivés du manioc et du soja, notamment le pain, la gauffre, la galette, le samoussa, le biscuit ainsi que le lait de soja ou le fromage. Les exposants sont venus du Sud-Kivu, de Kinshasa, de la province orientale et même du Nigéria. Il s'agit des jeunes entrepreneurs encadrés par l'Institut international pour l'agriculture tropicale (IITA).

Pour la primature, il faut encourager cette voie. La politique du gouvernement doit pousser iné-

ramablement à une participation plus active des jeunes dans l'agrobusiness. Et le programme d'appui de l'IITA vise à améliorer les chaînes de valeur, allant de la production à la consommation. Pourquoi l'on devrait compter près de 43 dérivés du manioc au Nigéria alors que la RDC n'en a que 13 ? Voilà une question essentielle qui justifie une prise de conscience sur le retard qu'accumule le pays. La richesse du secteur agricole justifie cette position privilégiée dans le plan de développement industriel de la RDC. En effet, il s'agit d'un secteur capable de booster le PIB et de constituer un catalyseur du développement économique. C'est la voie indiquée également pour réduire la pauvreté et créer l'emploi pour les jeunes.

Le pays a des atouts pour gagner ce pari. Comme l'explique Matata Ponyo, la majorité de la population congolaise est rurale. Au-delà, le secteur agricole peut rendre la croissance plus inclusive. Faut-il rappeler que la RDC était le premier pays producteur de manioc en 1960, avec une production de 20 millions de tonnes par an. A l'époque, la population était estimée à moins de 20 millions. Actuellement, le pays ne produit que 15 millions de tonnes pour une population estimée à près de 80 millions. Les causes de cette baisse drastique sont, entre autres, les maladies qui ont décimé les cultures ainsi que l'abandon de la recherche agronomique.

Laurent Essolomwa

MÉDIAS

Le journaliste Mike Mukebayi libéré

Le directeur de RD-Congo news a quitté le Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK), ex-prison centrale de Makala, le 16 juillet 2015 dans l'après-midi.

Alors que la corporation attendait son élargissement au 17 juillet, le directeur de RD-Congo News a été libéré la veille, après avoir purgé sa peine de prison de onze mois et après s'être acquitté, quelques jours auparavant, de cent mille francs congolais (FC) d'amende au profit du Trésor public. Il a regagné son domicile de Kinshasa.

Après cette libération, Mike Mukebayi a annoncé son retrait de la direction du journal dont il reste le fondateur. « Je suis journaliste, mais au niveau de mon journal je ne serai plus ni éditeur ni directeur de la publication. Je reste fondateur. Mes collaborateurs ont montré qu'ils peuvent porter les choses sans moi. Je leur tire le chapeau, je suis bien obligé de me mettre à un haut niveau, je les laisse diriger le journal mais je reste journaliste. Je continuerai à écrire avec la même indépendance », a-t-il déclaré à Radio Okapi.

La joie et les recommandations de la corporation

Des voix se sont levées, au sein de la corporation pour saluer cette liberté d'un de ses membres. Freedom for journalist (FFJ@afrique) et l'Observatoire de la liberté de la

presse en Afrique (OLPA), deux organisations indépendantes de défense et de promotion de la liberté de presse qui ont mené beaucoup d'actions visant à obtenir la libération de Mike Mukebayi, ont été parmi les premiers à réagir. Dans un communiqué, OLPA, par exemple, qui s'est dit satisfait par cette libération, a exprimé son vif soulagement de voir ce journaliste reprendre son travail.

Cette ONG a, par ailleurs, réitéré son ardent vœu exprimé par toutes les composantes de la presse congolaise de voir les autorités congolaises mettre tout en œuvre pour l'abolition des peines privatives de liberté pour les professionnels de la presse accusés de « délits de presse » et favoriser la liberté de presse sur toute l'étendue du territoire national, conformément à la législation congolaise et aux instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains.

Mike Mukebayi, rappelle-t-on, a été interpellé, le 21 août 2014, à son domicile dans la commune de Bandalungwa à Kinshasa, par quatre agents de la Police judiciaire des parquets prétextant être à la recherche de John Tshingombe, directeur de publication de RD-Congo News vivant en clandestinité jusqu'à ce jour. Il était détenu depuis le 22 août 2014 au parquet de la Gombe à Kinshasa avant d'être transféré à la prison de Makala à cause d'un article paru dans son journal qui accusait le chef de l'Eglise catholique en RDC d'avoir reçu des pots de vin du régime en place. Il a été condamné, le

16 mars 2015, par le Tribunal de paix de Kinshasa/Gombe à onze mois d'emprisonnement et au paiement d'une amende de cent mille FC Francs congolais (l'équivalent de 109 dollars américains) pour imputations dommageables. Le journaliste avait également été condamné d'office au paiement à titre de dommages-intérêts de mille FC à titre symbolique au Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya. Dans les explications sur cette affaire, OLPA a noté qu'aucune personne ne s'était constituée partie civile dans cette cause et un certain Richard Vianney, non autrement identifié, aurait accusé le journaliste d'imputations dommageables et des dénégations calomnieuses sans se présenter physiquement à l'instance judiciaire. En date du 31 juillet 2014, a soutenu cette ONG, le sénateur François Kaniki, frère biologique de Mgr Laurent Monsengwo, cardinal et archevêque de Kinshasa, avait saisi l'Observatoire des médias congolais (OMEAC), instance d'autorégulation des médias, d'une plainte à charge de Mike Mukebayi, directeur de RD-Congo News. Il l'accusait de porter atteinte à son honneur et à sa dignité, et celle du Groupe Bolloré Afric Logistics RDC, dont il est le chair-



Mike Mukebayi

man, ainsi qu'à celle de son frère, Laurent Monsengwo et de ses neveux, Denis Christel et Claudia Sassou. « Selon le sénateur, le journal RD-Congo News a publié depuis près d'un trimestre des articles de presse le visant directement », a souligné OLPA.

Il faut également rappeler qu'à la suite d'un arrêté ministériel rendu public le 20 août 2014, le ministre de la Communication et médias, Lambert Mende, avait interdit plusieurs organes de presse écrite dont le journal RD-Congo News.

Lucien Dianzenza

DCMP

Professionnalisation et modernisation du club au menu de l'assemblée générale

Le président de la coordination du club, Gentiny Ngobila a, au cours d'une assemblée générale organisée le jeudi 16 juillet 2015, indiqué que le club sera géré par Imana Société, une entreprise à objet sportif nouvellement créée pour s'occuper de la gestion du club.

Le club sera désormais coprésidé par Gentiny Ngobila et un Français, Henri Legarda. « Dans Imana société, il y a les grands actionnaires. Henri Legarda, Aubin Minaku (président de l'Assemblée nationale de la RDC), Gentiny Ngobila et autres qui seront présents prochainement. Ce sont ces grands actionnaires qui auront la majorité des parts dans cette société : 60 %. Une quotité de 30 % est réservée aux supporters qui paieront 25 dollars par personne. Le DCMP Asbl aura une quotité de 10 % afin de permettre aux administrateurs de siéger à la réunion d'Iman Société. Une société de communication en gestation sera le sponsor numéro un de l'équipe », a fait savoir Gentiny Ngobila à l'assemblée générale. Imana Société va signer une convention de gestion de 25 ans avec DCMP Asbl pour permettre la professionnalisation et la modernisation de l'équipe, un directeur général de nationalité française sera nommé pour gérer au quotidien la section football des Immaculés.

On retient qu'Henri Legarda est un ancien dirigeant de Le Mans, clubs français de football. Il avait été à la tête du Groupe Vallée avec 1200 employés de 2001 jusqu'à la liquidation judiciaire du club en 2013. Cet homme d'affaires français est donc sorti de son silence de deux ans pour se relancer en Afrique, notamment en RDC, en s'intégrant dans la gestion du DCMP. Le club vert et blanc



Gentiny Ngobila et Henri Legarda lors d'une conférence de presse annonçant la création d'Imana Société

de la capitale rd-congolaise traverse une période difficile depuis quelques saisons, ayant fini avant dernier de play-off de la 20e édition de la Ligue nationale de football (Linafoot).

« L'objectif est d'aider ce club à retrouver l'image qui était la sienne il y a dix ans, mais aussi à reprendre sa place dans l'élite congolaise. Je m'investis par amitié pour le président Ngobila, avec lequel je partage la vision d'un football moderne et professionnel. J'aime l'Afrique et à travers le DCMP, je souhaite rendre au football africain tout ce qu'il m'a apporté, notamment au Mans. Le projet n'est qu'à ses débuts, et on ne souhaite pas griller les étapes », a déclaré Henri Legarda dans la presse française. Le dirigeant français pourra certainement faire appel à son ancien conseiller sportif Franco Torchia qui a déjà fait des voyages à Kinshasa pour ce projet. On citerait aussi le nom de Paolo Rongoni, préparateur physique de l'AS Roma et ancien de Mulhouse 72 en France, pour renforcer le staff

technique du DCMP.

Au cours de l'assemblée générale du jeudi 16 juillet, Gentiny Ngobila a laissé entendre que d'autres partenaires ont dès lors l'opportunité d'apporter leurs appuis aux autres sections sportives du club omnisport, notamment, le volley-ball, le handball et le basket-ball. Dans son intervention, le secrétaire sportif du DCMP, Kuluta a affirmé que tous les joueurs ont été déclarés transférables, mais aucun d'eux ne sera cédé à un club rival, V.Club ou Mazembe. Quant au défenseur central Beaubo Ungenda, a ajouté le secrétaire Kuluta, il est en prêt à Kabuscorp en Angola pour six mois, pour un coût de 40 milles dollars américains ; et il regagnera le club fin novembre. Et à propos du rapport, financier, l'on a appris qu'Aubin Minaku et Gentiny Ngobila sont les grands contribuables du club tout au long de la saison avec un montant de 2 millions de dollars américains. Les administrateurs ont au total versé 88 milles 500 dollars américains dans la caisse du club.

Martin Enyimo

Huawei place la barre haute avec le lancement de son nouveau Smartphone P8

Huawei a présenté son dernier chef d'œuvre, le Smartphone P8, au Johannesburg Country Club, le 2 juillet 2015.

Après un périple qui l'a conduit tour à tour à Bangkok, Singapour, New York et Londres, c'est en Afrique du Sud que s'est clôturée la tournée du lancement de ce nouveau produit de la marque Huawei. La nouvelle directrice générale de Huawei SA, Madame Charlene Munilall a dévoilé le nouveau bijou en présence d'un beau parterre d'invités venus de plusieurs pays africains dont la République démocratique Congo.

Le P8 est produit avec la dernière technologie de moulage pour offrir un boîtier monobloc en aluminium. Il est disponible en argent, or, noir et gris, avec une mémoire interne de 16GB ou 64GB. Il est aussi optimisé pour les utilisateurs des données 4G/LTE ainsi que l'itinérance améliorée sur les réseaux.

De plus, la qualité de la voix a été améliorée grâce à la technologie Signal+ de Huawei qui permet une connectivité sans problème avec le réseau même quand l'utilisateur est en voyage.

Le P8 déjà disponible en Afrique du Sud le sera dans les magasins et tout le réseau d'opérateurs Huawei à partir de la deuxième semaine du mois de juillet.



OCCUPATION DE KISANGANI

L'Ouganda tarde à dédommager la RDC

C'est en 2005 que la Cour internationale de justice (CIJ), basée à La Haye, a rendu son verdict dans l'affaire opposant la RDC à l'Ouganda. Le plaignant, la RDC, accusait l'Ouganda d'avoir occupé son pays pendant cinq ans, de 1998 à 2003 et de s'y être livré à un pillage économique systématique. En Afrique du sud où les plénipotentiaires sont en pourparlers au sujet de cette question, le langage des sourds semble s'installer...

L'Ouganda n'a toujours pas encore payé le moindre centime à la RDC en guise de dommages et intérêts à la suite d'un arrêt de la Cour internationale de justice qui l'astreint au paiement de 11 milliards de dollars pour avoir mené des activités armées sur le territoire congolais en août 1998. L'affaire a rebondi en Afrique du sud entre les plénipotentiaires congolais et ougandais qui cherchent une issue heureuse susceptible d'arranger les parties. Des infirmations en provenance du pays de Nelson Mandela laissent entendre que les négociations piétinent, la pierre d'achoppement résidant sur la hauteur des frais à payer, exorbitants pour Kampala. Aussi les délégués du gouvernement ougandais ont-ils ramené le montant fixé par la CIJ à 300 millions de dollars au grand désenchantement de la partie congolaise qui a vite décliné l'offre. Il nous revient qu'à l'heure actuelle, les discussions se trouvent dans l'impasse.

La démarche pour la RDC est d'obtenir réparation de la part de l'Ouganda, le seul Etat à avoir reconnu la compétence de l'instance judiciaire internationale, à l'opposé du Rwanda, l'autre pays agresseur. Et pourtant, les faits historiques attestent qu'en 2000, des éléments de l'armée régulière ougandaise s'étaient battus à l'arme lourde contre ceux de l'armée régulière rwandaise en pleine ville de Kisangani (Province orientale) et cela pendant sept jours, sans interruption. Sous prétexte de pourchasser des génocidaires, les deux Etats s'étaient livrés une guerre impitoyable pour le contrôle de cette ville stratégique. Ces affrontements armés ont causé des tueries parmi les habitants de cette ville (on parle de dix mille corps enfouis dans un cimetière situé dans la commune urbaine de Mangobo), sans oublier des destructions méchantes, des pillages, des viols et des déplacements forcés etc. C'est depuis plus d'une décennie que la RDC court derrière cette créance. La Cour internationale de justice ayant établi, via son arrêt, que le préjudice a été causé à la RDC par l'Ouganda et que ce dernier est tenu de le réparer en conséquence, le pays est dans son droit le plus légitime d'obtenir l'exécution de cette sentence. Devant les atermoiements des ougandais, une certaine opinion propose à ce qu'un des Etats membres du Conseil de sécurité dont font partie les deux pays agresseurs, puisse endosser l'affaire sous forme de cession de créance et faire pression en vue de l'exécution de l'arrêt de la CPI, quitte à engranger sa quote-part. Il s'agit là d'une proposition alléchante pouvant s'accompagner d'une décade sur la somme à recouvrer et ce, en faveur d'un ou plusieurs éventuels preneurs, l'objectif étant de régler un différend tendant à assombrir les rapports entre deux Etats. Dossier à suivre.

Alain Diasso

CINÉMA CONGOLAIS

Sujet en débat sur la place publique

Au travers de master-classes organisés dans le cadre de sa 2e édition, prévue du 22 au 26 juillet à la Place de l'Échangeur à Limété, le Festival international du cinéma de Kinshasa (Fickin) entend offrir aux cinéphiles de tous âges l'opportunité de mieux appréhender les réalités du secteur.

Pour cette fois, les professionnels du cinéma local ne seront pas les seuls bénéficiaires des master-classes. En effet, Fickin a tout aussi l'intention d'y faire participer le grand public, quitte à s'investir dans une démarche dynamique visant à élever un tant soit peu la culture cinématographique des habitants de la ville. Le contact direct avec les professionnels qui s'étendront sur leur métier, parlant de leur expérience, leur parcours professionnel se révélera une occasion toute particulière de mieux en cerner les contours. Par ailleurs, les débats les deux grandes articulations des rencontres des professionnels du Fickin. Quant aux débats, ils seront orientés de manière à permettre d'appréhender globalement l'actualité, les perspectives du secteur, les grandes innovations, les avancées technologiques, les métiers, les formations et les questions liées aux financements, signale-t-on. De manière pratique ils devraient aboutir à répondre à la plus grande

préoccupation des cinéastes locaux, à savoir : « Avec quelle politique développer le cinéma congolais ? ». C'est autour de ce thème central qu'ils échangeront avec leurs homologues venus de l'étranger sur les stratégies à mettre en place de façon à susciter le développement du 7^e art au Congo. Il reste que Fickin se veut « un événement unique de par la diversité de sa programmation, sa vision et son organisation ». Il s'emploie à proposer des longs, moyens et courts métrages de tout genre du monde entier. Le festival entend tirer un profit maximum de ses cinq jours. Il s'agira, entre autres, de créer de nouveaux liens entre les maisons de productions et les interlocuteurs locaux, régionaux africains et occidentaux. De concourir à l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux talents quitte à développer la connaissance des métiers liés au cinéma et les opportunités d'emploi. Et, créer une culture de proximité en favorisant l'accès de tous à la culture par la promotion des ressources locales bien souvent méconnues. Faire en sorte que la population ne soit pas mise à l'écart, mais qu'elle prenne plutôt part à ce rendez vous incontournable des professionnels du cinéma qui a pour ambition de contribuer au rayonnement de la production.

Nioni Masela

HUMEUR

Est-il mauvais de réintégrer des valeurs africaines dans la démocratie?

De plus en plus dans de nombreux pays africains, cette question est au centre des débats.

Oui, il est incontestablement vrai que la « démocratie » tire ses origines en Egypte, donc en Afrique, grâce au législateur grec Solon qui l'avait découverte lors de ses nombreux voyages et l'a transportée en Grèce. L'historien congolais Didier Moe Loembé Tchikambou le démontre avec rigueur dans ses travaux de recherche. Alors, si l'on convient que la démocratie a une origine africaine, pourquoi ne pas réintégrer certaines valeurs ancestrales africaines pour le renforcement de ses principes que sont : le libre choix des dirigeants, l'égalité civique, la séparation des pouvoirs et le pluralisme politique ? Aujourd'hui au Congo par exemple, des chefs de nos villages intègrent peu à peu l'administration territoriale à l'échelle locale, devenant ainsi des relais pour les sous-préfets.

C'est dire que la démocratie en Afrique gagnerait si on introduit dans nos constitutions certaines dispositions. Il peut s'agir des organes consultatifs appelés à « encadrer » la gouvernance socio-politique. Ces organes qui ne sont que consultatifs et non délibérants renforceraient l'exercice de la démocratie dans nos pays. Parmi des organes à souhaiter, il y a des conseils des Rois, des conseils des sages, des conseils des jeunes, des conseils des anciens dans tel ou tel domaine jugé important, des conseils des handicapés et autres.

Et cela éviterait aux pays africains de tomber dans le piège des « copier-coller » des constitutions des pays d'autres continents qui contrastent souvent avec les réalités de l'Afrique. La démocratie est la délégation du pouvoir du peuple à certains de ses fils censés le représenter. Pourtant, sa marche en Afrique se fait à tâtons, obligeant à une prise de conscience des réalités propres au continent. D'où l'urgence de les introduire dans notre gouvernance.

Oui la démocratie est une forme de gouvernement qui garantit l'égalité et la liberté des citoyens, mais son universalité est de plus en plus nuancée de nos jours. Tenez ! La démocratie, telle qu'elle est pratiquée aux Etats-Unis n'est pas pareille qu'en France ou dans d'autres pays européens. Ceci, tant au niveau des étapes qui entourent l'organisation des scrutins que du mode de désignation des candidats ou du comptage des points.

Cela montre à suffisance combien la démocratie n'est pas une fin en soi, mais plutôt un idéal à poursuivre tant le monde lui-même est « inconstant » et fluctuant. Et il serait difficile d'avoir un modèle incontestable de démocratie.

L'essentiel étant le respect des principes basiques que sont : la désignation des dirigeants par un vote libre et la séparation des pouvoirs. Et quant au reste, il faudrait faire appel au « génie » de chaque Nation, voire de chaque peuple.

Ceci étant, ce que l'on devrait dire, c'est oui à la démocratie, et non à une démocratie « imposée » où tout serait importé, car chaque Nation ou chaque continent devrait faire appel à son « génie-inventeur » pour faire évoluer ses institutions.

Faustin Akono

85 officiers et sous officiers de police promus

La cérémonie de port des insignes de grades aux nouveaux promus a eu lieu ce samedi 17 juillet au siège de la direction départementale de la police au Kouilou et à Pointe-Noire en présence du colonel de police, Gaétan Victor Oborabassi.

En effet, le port de ces insignes de grade compte pour le troisième trimestre de l'année 2015. L'activité était couplée avec la remise de quelques témoignages de satisfaction écrits de la direction départementale de la police au Kouilou et Pointe-Noire à certains policiers de ces deux départements pour leur participation aux activités de recherches et d'investigation. Les nouveaux promus se souviendront longtemps des conseils de leur patron, Gaétan Victor Oborabassi :

« L'élévation aux nouveaux grades est synonyme de responsabilité, la police est une administration de l'application des lois et règlements de la République, chaque policier devrait se souvenir à chaque instant dans l'exercice de sa fonction des principales notions qui caractérisent le métier à savoir la répression et la prévention auxquelles se greffent l'information, le renseignement, la dissuasion, la prévention, le commandement, la conception, l'encadrement, la maîtrise et l'exécution. »

Comment se présente la situation opérationnelle actuelle de la police à Pointe-Noire et au Kouilou ?

« En dépit de quelques cambriolages enregistrés pendant la fin du mois de juin et le début de juillet, dont les têtes d'affiches ont été interpellées, la situation opérationnelle policière est calme, sous contrôle à travers

les sept districts du Kouilou et les six arrondissements de Pointe-Noire. Les accidents de circulation ont considérablement baissé grâce au renforcement des effectifs des unités de circulation routière », a déclaré le directeur départemental qui est encore revenu sur la poursuite de l'opération de police



Les anciens portant les grades aux nouveaux promus

Mbata ya bakolo, lancée il y a quelques mois à Pointe-Noire et au Kouilou. « Bien qu'il existe une étroite collaboration entre les services de police des deux départements et l'ensemble des communautés étrangères et religieuses de Pointe-Noire et du Kouilou, l'opération de police Mbata ya bakolo se poursuit avec plus de méthodes, de façon inexorable et professionnelle », a-t-il conclu.

Manifestant sa satisfaction suite à sa promotion au grade de colonel, André Mankassa de la promotion 1982, et en service au commissariat central de police de Pointe-Noire, a eu les mots suivants : « le nouveau grade est le fruit d'un travail bien fait. Les jeunes policiers devraient se distinguer par un bon exemple, en évitant tous les comportements déviant dans l'exercice quotidienne de leurs fonctions. »

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SALON IMMOBILIER

Pour « Maison sans Frontières », l'initiative est à pérenniser

C'est l'avis donné par Chems Roc, attaché de direction de « Maisons sans frontières » joint au téléphone le samedi 18 juillet. Il a déclaré que ce cadre international sur l'immobilier, la construction, l'habitat et la décoration qui s'est tenu à Brazzaville visait à aider les professionnels de l'immobilier à promouvoir leurs produits et services et les faire connaître au public congolais et international.

Selon l'orateur, certaines études menées à Pointe-Noire et à Brazzaville montrent bien une explosion démographique très importante dans les quinze et les vingt prochaines années, d'où l'intérêt pour les entreprises du secteur immobilier d'agir vite pour pallier les difficultés de logements qui risqueront de s'accroître et d'influencer les équilibres sociaux de la vie nationale.

Ladite rencontre organisée par l'association pour l'Aménagement et la gestion environnementale des villes urbaines, a déclaré l'orateur, est une initiative qui devrait se pérenniser car celle-ci permettra de soutenir la politique de modernisation lancée par le gouvernement congolais.

Pour Chems Roc, ce salon qui a rassemblé pendant trois jours des professionnels et des expo-

sants représente l'intégralité de l'offre immobilière ainsi que foncière et également l'ensemble des services associés à l'immobilier et à l'entreprise. Ainsi « Maisons sans frontières », à travers son stand a activement pris part à ce marché de l'immobilier en exposant certaines de ses œuvres finies et en cours réalisées depuis son installation au Congo, précisément à Pointe-Noire, à Brazzaville et au nord du pays dans le secteur de l'immobilier.

« Maisons sans frontières réalise tous ces travaux sur ses propres lotissements. A Pointe-Noire par exemple, nous avons fait des preuves entre le rond-point place Antonetti et le port de Pointe-Noire, où toutes les villas ont été déjà soldées. Actuellement la société est sur un nouveau lotissement de Kounda situé à neuf kilomètres du centre ville de Pointe-Noire et qui s'étend sur près de six cents hectares vers la Coraf. Sur ce site, nous allons construire trois mille logements de haut standing en respectant l'environnement et toutes les commodités y relatives », a indiqué Chems Roc.

L'orateur a aussi signifié qu'actuellement il y a près de quatre cents réservations déjà enre-



gistrées sur ce nouveau site de Kounda dont 70% sont des nationaux. Les lotissements des espaces terriens obéissent à plusieurs critères de l'environnement urbain pour offrir un cadre convivial aux communautés immédiates. C'est ainsi que «Maison sans Frontières» offre sur ces espaces lotis notamment des logements modernes de di-

vers services à savoir administratifs, bancaires, centres commerciaux, des parcs attractifs et des groupes hôteliers. «c'est ce qui fera de Kounda une nouvelle façade répondant à toutes les exigences d'une ville moderne», a-t-il dit.

« Pour tous les passionnés de loisirs et de la nature, il y aura aussi des marinas pour les

Vue de ce que sera Kounda à Pointe-Noire sports nautiques et du golf ainsi qu'un parc animalier pour les enfants et les visiteurs. En partenariat avec le gouvernement, nous sommes dans l'idée de construire de nouvelles villes modernes et des logements décentes qui répondront aux normes internationales », a-t-il conclu.

Faustin Akono

INTERVIEW

Shamaar Allen : « J'ai appris la vraie histoire des Afro-Américains »

La star américaine de Jazz, Shamaar Allen, a visité le continent africain pour la première à travers le Congo, invité par l'ambassade des États-Unis. Il s'est produit à Pointe-Noire dans le cadre de la redynamisation du jumelage entre la Nouvelle Orléans et la 2^e ville congolaise. Un séjour qui a levé le voile sur l'esclavage dont il a appris à connaître certains pans cachés de l'histoire. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Comment vous sentez-vous à Pointe-Noire ?

Shamaar Allen (S.A) : Je suis excité parce que mon orchestre et moi nous sommes produits pour la première fois en Afrique et au Congo en Particulier. Je sens cela comme un retour à la maison.

L.D.B : Que voulez-vous dire par le retour à la maison ?

S.A : Tout ce que j'apprends ici depuis mon arrivée m'enrichit. Je suis réellement glissé dans la masse et me suis senti à l'aise comme chez moi, ce qui n'est pas toujours le cas pour d'autres personnes. C'est ce qui explique le fait que je me sente comme chez moi. Ce que j'ai appris étant en Afrique et au Congo me permet d'en apprendre plus sur moi-même et sur mon peuple, les Afro-Américains.

L.D.B : L'histoire de l'esclavage est-elle bien enseignée en Amérique ?

S.A : J'ai découvert une grande différence entre ce que nous avons appris à l'école et ce que j'ai appris en visitant le musée de Mâ Loango. On disait à l'école que les esclaves étaient kidnappés alors que pendant la visite, j'ai appris que c'était un réel commerce qui se faisait surplace où les plus valides des Africains étaient achetés. C'est une sorte de piège auquel les Noirs étaient confrontés. On leur promettait une vie meilleure alors que c'était un commerce.

L.D.B : Que comptez-vous faire dès votre retour en Amérique ?

S.A : Nous organiserons dès notre retour des conférences de presse qui sont déjà planifiées. On parlera de la musique et surtout de l'histoire que j'ai apprise concernant mon peuple parce que je me considère comme la voix des sans voix. J'ai appris la vraie histoire



Shamaar Allen «DR»

des Afro-Américains.

L.D.B : Quelles sont les activités que le groupe Underdawgs a menées durant son séjour à Pointe-Noire ?

S.A : Le groupe a eu une série de rencontres avec les artistes locaux. Nous avons échangé sur la culture et la musique. Nous avons organisé des ateliers de renforcement des capacités en musique avec les artistes locaux et visité

quelques orphelinats où nous avons également eu des échanges avec les enfants sur l'histoire de la Nouvelle Orléans. Ensuite, avec les étudiants de l'EAD de Pointe-Noire, nous avons parlé des conditions d'étude aux États-Unis.

L.D.B : Quel est l'héritage africain en Amérique ?

S.A : À la Nouvelle Orléans, il y a un espace dénommé Congo Square, un endroit sacré où les Africains se retrouvaient chaque dimanche pour promouvoir leur culture. Congo Square a toujours travaillé dans le sens de la conservation de cet héritage de l'Afrique qui est très présente. La culture africaine est préservée par les Noirs depuis les esclaves jusqu'à ce temps et cette culture est très vivante et notamment le Congo est très présent dans les esprits et dans la tradition de la Nouvelle Orléans. Il y a beaucoup d'orchestres traditionnels africains de percussions qui se produisent tout le temps pour aider à promouvoir cet héritage.

L.D.B. Avez-vous des pressentiments que vos ancêtres sont venus du Congo ?

S.A : Il n'y a malheureusement pas de preuves scientifiques. Mais j'ai un fort sentiment que mes ancêtres sont peut être ve-

nus du Congo parce que quand je regarde autour de moi, je vois trop de similitudes, beaucoup de caractéristiques faciales. C'est quelque chose de plus sentimental et émotionnel et le fait d'être à Pointe-Noire, c'est un sentiment qui m'habite de penser que probablement mes ancêtres sont venus d'ici quoi que je ne puisse le prouver. Il y a aussi beaucoup de similitude entre les deux peuples. À Pointe-Noire, les gens sont très accueillants, très ouverts. Je suis en train de travailler pour obtenir ma deuxième nationalité pour être Congolais (rire).

L.D.B : Quel est le souvenir le plus marquant de votre carrière ?

S.A : C'est quand on m'avait choisi pour être le premier trompettiste à jouer l'hymne national pour le président Barack Obama. Enfin de compte, j'ai chanté à deux reprises et la seconde fois avec Harry Cinnick à la Maison Blanche.

L.D.B : Votre dernier mot ?

S.A : Je remercie tous les Ponténégrins pour leur hospitalité. Je reviendrais si une autre occasion se présente et je traduirais votre accueil au peuple de la Nouvelle Orléans qui est aussi une ville portuaire. Je vous aime.

Charlem Léa Legnoki

LA FONDATION BRASCO, TOUJOURS SOUCIEUSE DE NOTRE ENVIRONNEMENT.

La FONDATION BRASCO, depuis sa création en 2011, entreprend des actions dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement, en appui aux efforts du Gouvernement de la République dans sa politique salubre de lutte contre la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

C'est ainsi que dans le cadre du prolongement des activités de la célébration de la journée mondiale de l'Environnement, la FONDATION BRASCO a organisé dans le département de Pointe-Noire, deux importantes activités les 3 et 5 juillet dernier, pour rappeler à nous tous combien il est important de prendre soin de notre environnement et à ce titre chaque action compte.



Don de la Fondation BRASCO à la communauté urbaine de Tchiamba Nzassi. Cérémonie du 3 juillet 2015.

Effet, répondant à l'appel de Monsieur le Maire de TCHIAMBA NZASSI, la FONDATION BRASCO a mis à la disposition de la communauté urbaine de TCHIAMBA NZASSI, le 03 juillet dernier, un lot de matériel d'assainissement composé essentiellement de : **60 brouettes, 50 tenues de travail, 100 pelles, 100 balaies brosse, 100 râpeaux, 100 paires de bottes, 100 machettes, 100 houes, 200 paires de gants, des paquets de cache-nez.**

« Par ce geste combien louable de la Fondation BRASCO, les capacités opérationnelles des équipes d'assainissement de la Mairie de TCHIAMBA NZASSI seront renforcées et impacteront la qualité sanitaire des populations de cette communauté » a déclaré le Vice-Président de la Fondation BRASCO : Joseph NIAMA.

Monsieur l'Administrateur Maire, Francis TATY, n'a pas manqué d'éloges pour remercier la fondation BRASCO pour cette action salubre en faveur de la communauté urbaine de sa circonscription.



Remise de don à l'Administrateur Maire de Tchiamba Nzassi, Monsieur Francis TATY par le Secrétaire Général de BRASCO, Vice-Président de la Fondation.

« Nous espérons que ce matériel pourra être utilisé à bon escient et aidera à renforcer les moyens que vous déployer au quotidien dans la lutte contre l'insalubrité, afin de relever le niveau de la santé des populations, donc, de nos consommateurs ». a-t-il conclu dans son mot de circonstance.

Le 05 juillet 2015, la Fondation BRASCO a organisé une deuxième activité dans le cadre de la préservation de notre environnement : l'opération dite « Opération plage propre » cinquième édition, à laquelle a pris part Monsieur le préfet du Département de Pointe-Noire, Honoré MPAKA avec le Club des marcheurs de Pointe-Noire et de Hinda, ainsi que certains travailleurs de BRASCO.

Cette manifestation a consisté à ramasser les déchets abandonnés sur la plage de la côte sauvage pour minimiser les effets négatifs de l'activité humaine.



Monsieur Honoré MPAKA, Préfet du Département de Pointe-Noire, en arrière-plan M. le Directeur Général et M. le Secrétaire Général de BRASCO



5^{ème} édition de l'opération « Plage Propre » du 5 Juillet 2015. Fruit du dur labeur des différents membres d'association et des agents BRASCO, plusieurs tonnes de déchets ramassés ce jour-là.

Donnant le coup d'envoi, le Président de la Fondation BRASCO, Monsieur Christian VILLA a tenu à rappeler à tous combien il est important de prendre soin de notre environnement et à ce titre chaque action compte. Cette opération à une action double, a-t-il déclaré; elle est salubre par la marche sportive à faire tout le long de la plage et bénéfique par la préservation de notre écosystème en minimisant les effets négatifs de l'activité humaine sur notre belle plage. Il a vivement remercié Monsieur le Préfet de Pointe-Noire qui a bien voulu rehausser de sa présence à cette activité.

Antony J.



La Fondation BRASCO en quelques mots ...

La FONDATION BRASCO, qui est un appui aux actions citoyennes que la société BRASSERIES DU CONGO entreprend dans les domaines éducatif, social et environnemental, soutient et encourage l'implication des citoyens dans la vie de la cité. Elle vient donc en appui aux efforts du Gouvernement de la République dans sa politique salubre de lutte contre la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie des populations. Créée en 2011, elle est soumise à loi « 1901 » régissant l'activité des associations.

Exemple des actions menées par la Fondation :

- Don de table-bancs (2012 Brazzaville, 2013 Pointe-Noire) ;
- Financement d'un manuel scolaire sur la protection de l'environnement (2012 Pointe-Noire) ;
- Don d'une ambulance à l'Hôpital et de kits d'accouchement à l'hôpital de Loandjili (2012 Pointe-Noire) ;
- Financement de la construction d'un Centre de Santé intégré à Tchiloulou ;
- Don d'équipement d'assainissement aux Comités de marchés (2012 Pointe-Noire, 2013 Brazzaville) ;
- Construction d'infrastructure d'adduction d'eau potable au quartier 315 de Mpaka, à Pointe-Noire.

Retrouver toute l'actualité de la Fondation BRASCO sur notre site internet et notre page Facebook
www.brasseriesducongo.com -- www.facebook.com/Brasseriesducongo

TRANSPORT MARITIME

DELMAS Congo a déménagé

Logée depuis sa création dans les bureaux de SDV, l'agence de transport maritime CMA CGM Delmas Congo vient de s'approprier ses propres locaux situés au deuxième étage de l'immeuble Immoco, 15 Avenue Charles de Gaulle au centre-ville. Ceux-ci ont été présentés officiellement aux partenaires et invités le 6 juillet, lors d'un cocktail organisé par le directeur général de l'agence, Eric MILLET à l'esplanade de l'hôtel Elais et présidé par le Directeur Central Groupe, réseau des agences de CMA CGM, Jean Philippe THENOZ, en présence de M. Roland BOUITI VIAUDO, Député-maire de la ville de Pointe-Noire et de Monsieur Jean Luc DELVERT, Consul général de France.

« Les mémoires persistaient à associer Delmas à SDV, cette situation était entretenue par le fait que, lors de la création de l'agence, celle-ci par commodité restait dans les bâtiments de SDV. Il était donc nécessaire d'évacuer ce flou dans les esprits en commençant par déménager. Un projet concrétisé et réalisé depuis quelques semaines », a indiqué Eric Millet.

Faisant la présentation de l'entreprise, Eric Millet a précisé que le Groupe CMA CGM est une entreprise familiale devenue troisième armateur mondial qui, en 2006, a acquis la marque Delmas, partenaire incontournable du transport maritime en Afrique. « Outre le rétablissement de notre identité, il faut souligner que nous commençons à nous sentir à l'étroit. En effet, les activités et les effectifs se sont développés », a martelé le



directeur général de Delmas Congo avant la projection d'un film vidéo qui a épaté l'auditoire.

Delmas Congo a-t-il poursuivi, fait partie des 43 agences du groupe CMA CGM réparties sur le Continent africain. Forte désormais d'une cinquantaine de personnes, nous fournissons le support pour les deux cent cinquante escales régulières annuelles, d'une flotte de navires engagés sur six services en provenance de tous les continents. « Notre souhait est de défendre notre place de leader en nous appuyant sur les valeurs du groupe : audace, initiative, imagination, intégrité. Chaque jour nous nous efforçons de rendre le meilleur service et de vous accompagner dans un contexte qui n'est pas toujours facile. C'est ainsi que, nous avons étendu les horaires d'ouverture de nos

guichets et depuis le début de l'année 2015 nous proposons la continuité du transport maritime par une offre de transport terrestre ».

Prenant la parole, le directeur Central de CMA CGM, Jean Philippe THENOZ responsable du réseau d'agences au niveau mondial a exprimé sa satisfaction de participer à ce moment de convivialité avec les partenaires congolais qu'il a visités pour la première fois. Il a ainsi, donné un éclairage sur la compagnie dont il fait partie depuis une trentaine d'année. « Ce groupe est issu de la consolidation de l'industrie maritime avec à l'origine CMA, Compagnie Maritime d'Affrètement. Au fil des ans, nous avons successivement acheté la CGM, ANL, une filiale australienne et acquis Delmas il y a 10ans. Nous avons bâti un pôle européen et atlantique à partir de Mac Andrews, mais aussi

Comanav et tout récemment OPDR », a-t-il dévoilé.

Notre Groupe vient de réaliser un chiffre d'affaire de 16 milliards de dollars en 2014. Il compte près de 20000 collaborateurs pour 170 lignes maritimes, 400 ports desservis, 650 agences, 12 000 000 d'équivalents vingt pieds transportés avec une flotte de 500 bateaux. « Nous avons l'ambition d'amener des navires de 8 500 tonnes au CONGO car POINTE-NOIRE est pour nous, une destination très importante. C'est un port stratégique qui sert au marché local mais également permet d'assurer le transport jusqu'aux pays voisins ; c'est pourquoi, nous y sommes très attachés », a indiqué Jean Philippe THENOZ qui s'est dit impressionné après la visite du terminal à conteneurs dont la capacité d'accueil se développe encore. Soulignons que CMA CGM est le n°2 mondial en terme de flotte en matière de conteneurs réfrigérés et ambitionne d'augmenter sa part de marché en développant des solutions terrestres.

En final, Jean Philippe THENOZ a souligné que quels que soient les bateaux, les camions et la qualité des conteneurs, ce sont les femmes et les hommes de CMA CGM - citant les navigants et les équipes à terre - animés de valeurs communes qui font la différence et s'emploient à rendre le meilleur service. Toutefois, a-t-il martelé : « On ne fait rien sans les clients » qu'il a remerciés pour leur fidélité.



ANNEE ACADEMIQUE 2015 – 2016

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS à Brazzaville et Pointe Noire

L'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo en sigle

ESCIC, une école consulaire des Chambres de Commerce de Pointe-Noire et de Paris-Ile-de France en partenariat avec la Chambre de Commerce de Brazzaville

Des diplômes internationaux

POUR LES BACHELIERS : Un diplôme international avec possibilité de poursuite de la formation en France ou aux Etats Unis

Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM (Institut Franco-Américain de Management) - Cycle entièrement en Anglais ou en français après une année préparatoire - Frais de scolarité par an : Prépa 800 000 Francs annuel

POUR LES BAC+4/5 : Des Diplômes internationaux délivrés par

l'ESLSCA de Paris et l'ITESCIA de la Chambre de Commerce de Paris
Master1 : Responsable en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement-Contrôle de Gestion-Management des organisations - **Master 2 :** Management des Ressources Humaines - Management de la chaîne logistique - Master of Business Administration

Formation continue destinée et adaptée aux salariés. Cours du soir.

Contact : (242) 06 638 85 87/04 431 48 27 /

Email : escicinfo2013@gmail.com / Site : www.escic-cg.com

Lieu de Formation : Pointe Noire – Centre-ville à côté de la Radio Congo – Brazzaville : Chambre de Commerce de Brazzaville

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCATS R.A PATRICIA BIGEMI, SIS A POINTE-NOIRE, 30, GRE ZINGA, EN FACE DE LA SOCIETE CODISCO, IMMEUBLE T.P.I. ? B.P. 5672, TEL. 22 294 07 32/ 05 530 25 24, 05 707 36 34, REPUBLIQUE DU CONGO.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A, au capital de 5.000.000.000 F CFA, siège social, sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P 147, RCCM 07-B-633, Tél. 22 281 58 33/ 22 281 58 34, représenté par Monsieur Serge TONDU Directeur Général, domicilié à qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites.

Il sera procédé, le 1^{er} août 2015 à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL

- La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sis à Pointe-Noire à l'angle de l'Avenue LIMANI LI NSI croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA/PLASCO, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCI.

La propriété, objet de la saisie immobilière est cadastrée ainsi qu'il suit :

- Immeuble comportant une (1) villa R+1, cadastrée section M, Bloc-, Parcelle N°436 bis A, superficie : 880,21m², MPITA, objet du titre foncier n°24361 ;

Cette Villa moderne comprend :

- Un bâtiment principal à étage R+1 ;
- Un bâtiment annexe, à l'arrière ;
- Une grande cour avec jardin ;
- Une piscine d'environ 10 mètres sur 5 mètres ;
- Une pièce pour se changer et des toilettes extérieures non loin de la piscine ;
- Une bache à eau
- Une niche contenant un grand groupe électrogène ;
- Une aire de stationnement ;
- La Villa est entièrement clôturée par un mur de plus de deux mètres ;

Le lot vendu comprend :

Un Bâtiment principal

- ❖ Au rez-de-chaussée : une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par deux poteaux de soutènement et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches ;
- ❖ A l'étage, sur une même allée : un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant chacune, une salle de bains et une terrasse.

Un Bâtiment annexe :

Construit en matériaux durables, il comprend une salle de bain et W.C externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F CFA seront reçues, par ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes :

250.000.000 F.CFA Soit un total de mises à prix de 250.000.000 F CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 10 juillet 2015

Pour extrait

Maître Patricia BIGEMI

DENIS SASSOU N'GUESSO

« Le chantier du Complexe sportif de Kintélé est une avancée considérable »

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a mis en valeur la date anniversaire des premiers Jeux africains en visitant le chantier du Complexe sportif de Kintélé où il a procédé en même temps au planting d'arbres. Le second acte s'inscrit dans la lutte pour la préservation de la nature.

Le 18 juillet marque une date historique pour Brazzaville, berceau de l'olympisme africain qui célébrait le 50e anniversaire du lancement des premiers Jeux africains en 1965. Avant que les sportifs ne prennent le relais du 4 au 19 septembre, ce cinquantenaire a été célébré dans de circonstances très particulières. Denis Sassou N'Guesso a, en effet, visité le chantier du Complexe sportif de Kintélé en vue d'apprécier à sa juste valeur, la qualité des infrastructures qui seront mises à la disposition de la jeunesse sportive africaine du 4 au 19 septembre prochain. Tous les chantiers du complexe sont terminés. Il reste les derniers réglages. Le complexe sera opérationnel à 100% d'ici à 15 jours ou trois semaines, a expliqué l'ingénieur français au président de la République. Selon l'ingénieur, le stade a gagné plus de places que prévue. Il est passé de 60.055 à 60.194 places. Le même constat a été fait au Palais des sports qui aura désormais une capacité de 10148 places. Le président de la République dont la mission première était le planting d'arbres, n'a pas caché sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux.

« Nous sommes venus aujourd'hui pour planter les arbres justement afin que ce site soit protégé et que cette zone résiste aux érosions. Pour l'instant nous sommes venus protéger le site et arrivera le jour où nous

procéderons à l'inauguration. C'est à cette occasion que nous pourrions dire quelque chose puisque les travaux continuent. Pour moi, je crois que c'est une avancée considérable. L'ingénieur français vient de me dire par exemple que le stade est pratiquement terminé. Mais il y a d'autres infrastructures tout autour. Le chantier continu et nous aurons l'occasion d'en parler. Mais c'est une avancée considérable », a commenté Denis Sassou N'Guesso.

La visite du président de la République sur le site de la compétition coïncidait également avec le lancement de l'opération Africa Green challenge, un concept souhaité par le comité d'organisation des 11èmes Jeux africains Brazzaville 2015 et soutenu par la société de téléphonie mobile MTN Congo afin de mobiliser la puissance de la jeunesse africaine autour des enjeux climatiques et environnementaux et aussi sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur le lien étroit qui existe entre le sport et le développement durable. « En Afrique, nous continuerons toujours de nous battre pour protéger l'environnement. C'est pour cela qu'ici en Afrique centrale, les dirigeants et les peuples continuent à protéger les 220 millions des forêts du Bassin du Congo. Et en plus de cela, les peuples et les dirigeants de cette région,

continuent l'effort de reboisement. C'est ainsi qu'au Congo dans le cadre du pronar, nous avons décidé de planter pendant 10 ans, un million d'hectares de terrain supplémentaire. Le



Denis Sassou N'Guesso visitant le Complexe sportif de Kintélé (Photo Adiac)

geste que nous venons de poser ce jour rentre dans le cadre de la lutte des peuples africains pour la préservation de la nature, préservation de l'environnement, la défense des forêts », a ajouté le président de la République.

« Je plante un arbre pour une Afrique verte »

La première opération de planting d'arbres, lancée sous le thème : « je plante un arbre pour une Afrique verte » a connu la participation des jeunes représentants les 51 pays participant aux Jeux africains. Christine Kelly, la marraine des 11^e Jeux africains 2015, était associée à d'autres personnalités du monde de sport et de la musique parmi lesquelles : l'ancien

footballeur Joseph Antoine Bell, Astride Gneto, vice-championne du monde juniors de judo, Soulemmane Mbaye, boxeur, champion du monde poids super léger, Sandrine Gruda, vice-championne olympique de basket-ball, Vincent Parisi, champion du monde de Ju Jitsu, le chanteur Passi, l'humoriste Phil Darwin et le journaliste de sport au sein de Canal+ Sylvère Henri Cissé.

Léon Alfred Opimbat, a souligné qu'en liant ce grand rendez-vous des sportifs africains au planting des arbres, le Coja Brazzaville 2015 a voulu adhérer au dicton selon lequel « l'arbre est pour l'homme, le symbole de la grandeur et de la longévité. L'arbre est un facteur de bien-être car il procure à l'homme et surtout aux athlètes l'oxygène très indispensable à la performance dans le résultat ». Le ministre des Sports et de l'éducation physique a fait part au président de la République de la volonté de sportifs africains de lui

remettre au terme des Jeux une déclaration dite de Brazzaville en faveur de la préservation du Bassin du Congo. Cette déclaration, a-t-il commenté, « est l'émanation des sportifs congolais. Elle est en pleine validation à l'Union africaine et recueillera des signatures en guise d'adhésion de plus de 15000 participants aux 11^{es} jeux africains. » Elle vous sera remise officiellement à la fin des jeux... afin que vous soyez leur porte parole au sommet de Paris sur les changements climatiques », a rappelé Léon Alfred Opimbat au chef de l'Etat.

Les Portes ouvertes sur les infrastructures des jeux : le prolongement de la campagne sur les Jeux africains

Il a, en outre expliqué que l'acte posé par Denis Sassou N'Guesso marquait aussi le lancement de la vaste opération dite « Portes ouvertes sur les réalisations du bâtisseur dans le domaine du sport ». Cette initiative qui est le prolongement de la campagne de sensibilisation et de mobilisation de la population sur les 11^e Jeux africains, s'effectuera à travers des visites guidées des infrastructures sportives construites à la faveur des jeux afin que les populations s'approprient pleinement ce rendez-vous de la jeunesse sportive africaine. Notons que Africa Green challenge est un concept qui ne se limite pas seulement à une action de planting d'arbres. C'est une opération de communication pour les 11^e Jeux africains et de mobilisation de la jeunesse sportive africaine autour du développement durable.

James Golden Eloué
et Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

L'envers du décor

La chute brutale des cours du pétrole depuis un an frappe durement les pays producteurs, tout spécialement ceux du Golfe de Guinée dont l'économie est financée pour l'essentiel par les revenus tirés de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Elle réduit de façon drastique les ressources financières des États, frappe les entreprises publiques et privées qui en vivent directement ou indirectement, aggrave le sous-emploi et augmente le chômage dont souffrent les économies émergentes, bref elle ralentit, voire même interrompt le processus d'émergence d'une région que l'on considérerait jusqu'à une date récente comme l'une des plus prometteuses, des plus riches, potentiellement, de la planète.

Face à ce problème, deux attitudes sont possibles :

° La première, négative, consiste à serener, comme on dit, les boulons en espérant qu'à terme plus ou moins rapproché, la tendance s'inversera sur le marché mondial des hydrocarbures.

Elle ne peut se traduire, dans l'immédiat, que par le gel des dépenses publiques et donc par une aggravation des difficultés auxquelles se heurtent les opérateurs économiques. Elle aura inévitablement comme conséquence une série de crises dont les effets sociaux politiques pourraient s'avérer dévastateurs dans l'ensemble de la région.

° La deuxième attitude, positive celle-là, parce que fondée sur une analyse plus juste des données du problème, consiste à accélérer la diversification économique qui mettra, dans le futur, les pays comme le Congo à l'abri de nouvelles fluctuations des cours du pétrole. Définie il y a quinze ans, cette volonté d'apporter des ressources moins volatiles et plus durables en développant les grandes infrastructures de communication commence déjà à porter des fruits comme on le voit dans plusieurs départements, mais le moment semble venu de l'amplifier.

Au cœur du dispositif qui protégera demain le Congo des aléas du commerce

international des hydrocarbures se trouve, en effet, l'exploitation rationnelle et programmée des ressources naturelles, notamment minières, dont regorge son territoire, mais aussi et surtout de la terre, de l'eau, des forêts qui, jusqu'à présent, n'ont pas généré des ressources significatives pour l'économie nationale. Fondée sur des réalités bien tangibles, cette politique peut donner rapidement des résultats concrets dès lors qu'elle est inscrite en bonne place dans les programmes visant à accélérer l'émergence du pays et qu'elle fait l'objet d'un lobbying adapté au plan international.

Pour avoir évoqué cette question avec les dirigeants de grands groupes spécialisés à l'échelle mondiale dans la mise en valeur des terres agricoles et forestières nous savons, en effet, que des capitaux importants sont prêts à s'investir dans les projets en cours de montage dans plusieurs régions du Congo. Mais pour qu'il en aille ainsi, deux conditions fondamentales doivent être réunies : la première est la stabilité intérieure du pays qui, seule, garantira la renta-

bilité des investissements sur le long terme ; la deuxième est la formation des hommes aux techniques modernes afin de résoudre l'épineux problème du manque de main d'œuvre compétente.

Même si cela ne se voit pas, la façon dont sera organisée, dans les mois à venir, la modernisation des institutions de la République jouera donc un rôle décisif dans la mise en place de l'économie diversifiée qui, elle-même, résoudra le problème apparemment insoluble que pose aujourd'hui l'effondrement des cours du pétrole. Dans un pareil contexte, les acteurs politiques feraient bien de se convaincre que l'envers du décor est aussi important, sinon même plus, que le devant de la scène sur laquelle ils s'agitent. Autrement dit, parler et agir de telle façon que les investisseurs soient assurés du maintien de la stabilité intérieure du Congo sur le long terme. L'enjeu n'est pas seulement considérable. Il est vital au sens propre du terme.

Jean-Paul Pigasse